

REPUBLIQUE DU BURUNDI



BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT

(BCR)



**RECENSEMENT GENERAL DE LA
POPULATION, DE L'HABITAT, DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
(RGPHAE)**

ENQUETE POST CENSITAIRE DU RGPHAE 2024 RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES



Janvier 2025

Table des matières

0. INTRODUCTION	- 4 -
I. APPROCHE METHODOLOGIQUE	5
1.1. Définitions des concepts.....	5
1.2. Documents techniques et outils de collecte	5
1.3. Plan d'échantillonnage	6
1.3.1. Base de sondage	6
1.3.2. Taille de l'échantillon.....	6
1.3.3. Procédures de tirage de l'échantillon.....	7
1.4. Méthode de collecte et de collationnement des données.....	7
1.5. Suivi et contrôle des opérations de terrain	8
1.6. Méthode d'analyse des données.....	8
II. COLLECTE ET COLLATIONNEMENT DES DONNEES	8
2.1. Formation et sélection du personnel de collecte.....	8
2.2. Communication et sensibilisation.....	10
2.3. Composition et organisation des équipes de collecte	10
2.4. Exécution de la collecte des données.....	11
2.4.1. Déploiement du personnel de collecte.....	11
2.4.2. Reconnaissance et numérotation des ZD.....	11
2.4.3. Collecte proprement dite	12
2.4.4. Collationnement des données	13
2.5. Difficultés rencontrées et solutions apportées.....	14
III. TRAITEMENT DES DONNEES ET CALCUL DES INDICATEURS	16
3.1. Etapes du traitement	16
3.2. Calcul des indicateurs	16
IV. RESULTATS	21
4.1. Evaluation de la concordance entre les données de l'EPC et celles du dénombrement..	21
4.1.1. Effectif de la population résidante	21
4.1.2. Ration EPC/dénombrement	23
4.1.3. Statut de résidence.....	25
4.1.4 Lien de parenté	27
4.1.5. Structure par âge et par sexe.....	27
4.1.5.1. Rapport de masculinité.....	27

4.1.5.2. Age moyen de la population enquêtée et recensée selon la Province et le milieu de résidence	28
4.1.5.3. Pyramide des âges.....	29
4.1.5.4. Statut matrimonial	30
4.1.5.5. Taille moyenne des ménages	31
4.1.5.6. Situation d'appariement des individus de l'échantillon	32
4.2. Evaluation de la couverture de la population résidente	32
4.2.1. Taux de couverture.....	32
4.3. Evaluation du contenu pour les variables âge et sexe	34
4.3.1. Evaluation du contenu pour la variable âge	34
4.3.1.1. Taux d'écart net	34
4.3.1.2. Indice d'incohérence	35
4.3.1.3. Taux d'écart brut pour âge.....	36
4.3.1.4. Taux de concordance pour âge.....	36
4.3.2. Analyse du contenu pour la variable sexe	37
4.3.2.1 Taux d'écart net	37
4.3.2.2 Indice d'incohérence	38
4.3.2.3 Taux d'écart brut	38
4.3.2.3 Taux de concordance	39
V. CONCLUSION	39

Liste des tableaux

Tableau 1: Taille de l'échantillon par province selon le milieu de résidence	7
Tableau 2 : Répartition du personnel de terrain	9
Tableau 3 : Récapitulatif des difficultés rencontrées et solutions apportées lors de l'EPC .	14
Tableau 4 : Matrice des indicateurs de couverture.....	17
Tableau 5 : Matrice des indicateurs de contenu	19
Tableau 6 : Effectif de la population de l'EPC et du dénombrement issu du collationnement selon la strate et milieu de résidence	22
Tableau 7 : Proportion (%) de la population de l'EPC et du dénombrement selon la strate et milieu de résidence	22
Tableau 8 : Ratio EPC et du dénombrement de la population issue du collationnement selon la strate et milieu de résidence	24
Tableau 9 : Statut de résidence (en %) de la population enquêtée et dénombrée au recensement selon la strate et milieu de résidence Statut résidence.....	26
Tableau 10 : Rapport de masculinité.....	28
Tableau 11 : Age moyen	28
Tableau 12 : Etat matrimonial	31
Tableau 13 : Taille moyenne des ménages	31
Tableau 14 : Proportion de la population de l'échantillon de l'EPC par milieu de résidence selon le statut d'appariement	32
Tableau 15 : Taux de couverture des individus et intervalle de confiance par Province selon le milieu de résidence	33
Tableau : 16 Taux de couverture des individus et intervalle de confiance (IC) par Commune	33
Tableau 17 : Taux d'écart net	34
Tableau 18 : Indice d'incohérence	35
Tableau 19 : Taux d'écart brut pour âge	36
Tableau 20 : Taux de concordance pour âge	37
Tableau 21 : Taux d'écart net par rapport à l'enregistrement des hommes et des femmes entre le dénombrement et l'EPC du RGPHAE.....	37
Tableau 22 : Indice d'incohérence par rapport à l'enregistrement des hommes et des femmes entre le dénombrement et l'EPC.....	38
Tableau 23 : Taux d'écart brut par rapport à l'enregistrement du sexe entre le dénombrement et l'EPC	38
Tableau 24 : Taux de concordance par rapport à l'enregistrement du sexe entre le dénombrement et l'EPC.....	39

0. INTRODUCTION

Le Gouvernement du Burundi a pris l'engagement, par Décret N°100/109 du 30 novembre 2020, de réaliser son quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) couplé avec le Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE) afin de disposer des données socioéconomiques, démographiques et agro-pastorales fiables et actualisées jusqu'au niveau géographique le plus fin.

Les normes d'assurance qualité d'organisation des recensements généraux de la population et de l'habitat recommandent, entre autres, de prévoir le lancement de deux enquêtes légères : recensement en amont et l'enquête post censitaire (EPC) en aval du dénombrement principal.

Dans ce cadre, le Burundi a organisé une enquête post censitaire sur le terrain au mois de mars 2024, à la suite du dénombrement réalisé en date du 16 août au 08 septembre 2023.

La collecte des données du dénombrement principal a eu lieu du 02 au 27 septembre 2024, suivi, deux mois plus tard, de celle de l'Enquête Post-Censitaire (EPC) qui s'est déroulée sur le terrain du 01 au 24 décembre 2024. Cette dernière a pour but d'évaluer la couverture du dénombrement principal et la qualité des données collectées sur certaines variables les plus importantes comme le sexe et l'âge.

L'un des principes du recensement de la population est d'éviter les doubles comptes et les omissions. Malheureusement, il arrive dans la pratique qu'il y ait, pour diverses raisons, des omissions ou doubles comptes. L'effet global de ces défauts de couverture produit habituellement une réduction du niveau de couverture de la population qui est donc mesuré par l'EPC à des fins d'appréciation du niveau de couverture et éventuellement d'ajustement.

Dans l'optique d'évaluer ces erreurs, on distingue diverses méthodes d'évaluation d'un recensement en dehors de l'Enquête Post-Censitaire (EPC) : analyse démographique, comparaison avec des sources administratives ou avec d'autres recensements et enquêtes. Mais, à ce jour, l'EPC constitue une méthode fiable, recommandée par les Nations Unies surtout pour les pays en développement.

Certaines variables sociodémographiques clés comme l'âge et le sexe étant sujettes à des erreurs d'observation ou de contenu, l'EPC constitue également l'opération de référence pour procéder à l'évaluation de leur ampleur.

L'objectif global de l'analyse des données de l'EPC dont il est question dans ce document est de mesurer le niveau de couverture du recensement et la qualité des informations collectées pendant le dénombrement principal de la population.

De façon spécifique, il s'agit dans ce document de :

- mesurer le degré d'exhaustivité (couverture) du dénombrement principal ;
- vérifier la qualité des données enregistrées sur le sexe et sur l'âge.

Le présent rapport restitue les principaux résultats de l'EPC principal du RGPHAE. Il est structuré en quatre points essentiels : (i) approches méthodologiques, (ii) collecte et collationnement des données, (iii) traitement des données et (iv) analyse des indicateurs ainsi que la conclusion et recommandations.

I. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Afin de garantir la fiabilité des résultats, une enquête post-censitaire doit répondre à certains critères opérationnels et statistiques, et doit notamment être menée de préférence dans les 3 mois qui suivent la fin du dénombrement (UNFPA, 2017).

La considération de périodicité évite d'aggraver l'effet de mémoire des recensés et de la croissance naturelle de la population (naissances, décès) ainsi que des migrations, pour ne pas rendre la comparaison statistique difficile.

1.1. Définitions des concepts

Dans le présent rapport, les indicateurs de couverture et de contenu sont calculés et présentés. Les concepts utilisés et les différents indicateurs qui ont servi à apprécier et décrire la couverture du dénombrement sont :

Collationnement : c'est l'opération qui consiste à comparer, en vue de leur appariement, les données relatives aux ménages et aux personnes enquêtées lors de l'EPC à celles recueillies lors du dénombrement principal. Les résultats de cet appariement des unités statistiques étudiées (ménage et individu) vont permettre d'estimer, par niveau administratif et milieu de résidence, les taux de couverture du dénombrement principal.

Appariement : c'est l'action d'associer un ménage ou un individu retrouvé à l'enquête au ménage ou à l'individu correspondant qui a été recensé lors du dénombrement principal.

Taux de couverture : c'est la proportion de la population effectivement dénombrée par rapport à la vraie population d'une entité géographique donnée.

Taux d'omission : c'est la proportion de la population omise pendant le dénombrement par rapport à la vraie population d'une entité géographique donnée.

Echantillon de l'EPC : c'est la fraction de la population du pays qui a été choisie aléatoirement pour y effectuer l'EPC.

1.2. Documents techniques et outils de collecte

La finalisation des documents techniques et des outils de collecte a consisté en l'actualisation de ceux mis au point lors de l'EPC pilote. L'équipe de méthodologie du BCR s'est chargée de la finalisation des documents techniques, tandis que l'équipe informatique s'est occupée de la finalisation de l'application de collecte des données de l'EPC. Le consultant en EPC, quant à lui, a assuré la finalisation du système de collationnement des données. Les différents documents techniques et outils de collecte suivants ont été mis à jour :

- Le document méthodologique ;
- le questionnaire ménage ordinaire de l'EPC ;
- le manuel de l'agent enquêteur ;

- le manuel du chef d'équipe ;
- le manuel de l'agent de collationnement ;
- le manuel du système CAPI;
- la fiche de visite de conciliation ;
- les cartes des zones de dénombrement ;
- l'application de collecte de données ;
- le système de collationnement de données;
- l'interface de suivi en ligne du collationnement.

1.3. Plan d'échantillonnage

L'Enquête Post-Censitaire (EPC) est une enquête par sondage qui est réalisée à partir d'un échantillon représentatif des zones de dénombrement (ZD) recensées. C'est un ré-dénombrement complet des ménages et des individus dans chaque ZD échantillonnée.

L'univers pour l'EPC est constitué par la population résidante des ménages ordinaires des ZD échantillonnées. La population des ménages collectifs est exclue (du fait de son faible poids dans la population totale, car leur omission affecte très peu la portée des résultats de l'EPC). Suivant le plan de stratification arrêté et dans le souci d'assurer une grande représentativité de l'échantillon, 84 strates de tirage de l'échantillon de zones de dénombrement (ZD) pour le terrain ont été constituées, correspondant chacune au milieu urbain ou au milieu rural de chacune des 42 communes du pays.

1.3.1. Base de sondage

La base de sondage a été constituée par l'ensemble des 13 409 ZD couvertes pendant le dénombrement principal à travers le pays à l'exception des 63 ZD spéciales. Cette base de sondage a été répartie par milieu de résidence dans chaque commune pour le tirage de l'échantillon de l'EPC.

1.3.2. Taille de l'échantillon

Un échantillon de 1,2% (les recommandations en la matière le situent entre 1% et 2%) a été tiré dans l'ensemble des ZD de chaque strate en prenant le soin d'assurer une représentativité systématique de chaque strate dans l'échantillon. Le tirage de l'échantillon de 1,2% du total des ZD du pays a permis d'obtenir un échantillon de 160 ZD à couvrir pendant l'EPC pour l'ensemble du pays.

Tableau 1 : Taille de l'échantillon par province selon le milieu de résidence

Province	Nombre de ZD tirées pour l'EPC par Province selon le milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Buhumuza	7	20	27
Bujumbura	21	17	38
Burunga	9	18	27
Butanyerera	9	24	33
Gitega	11	24	35
Total	57	103	160

1.3.3. Procédures de tirage de l'échantillon

Le tirage de l'échantillon de ZD de l'EPC a été effectué dans le milieu urbain puis le milieu rural de chaque commune de façon aléatoire et proportionnellement à la taille de chaque ZD obtenue après le dénombrement principal. Le tirage s'est effectué de manière à s'assurer également d'avoir au moins une ZD en milieu urbain et en milieu rural pour chaque commune.

1.4. Méthode de collecte et de collationnement des données

La méthode de collecte est faite par CAPI. L'agent enquêteur se présente dans le ménage, pose des questions au chef de ménage ou à son représentant et enregistre les réponses sur la tablette dans laquelle était installée l'application de collecte.

Le travail de l'EPC sur terrain a été réalisé en trois sous activités : la collecte des données, le collationnement et la conciliation.

La méthode de collecte était caractérisée par :

- l'utilisation systématique de la méthode de balayage qui consiste à faire travailler l'ensemble des agents d'une équipe dans une même ZD et de la boucler avant d'entamer une nouvelle ZD ;
- la numérotation des ménages par un des agents enquêteurs assisté par le chef d'équipe pendant que les autres conduisent les interviews dans les ménages déjà numérotés.

En ce qui concerne la méthode de collationnement, elle a consisté à comparer pour chaque ZD, les données du dénombrement principal et celles de l'enquête à travers le système de collationnement. Ce travail s'est fait au fur et à mesure que la collecte s'exécutait sur le terrain, à l'aide des programmes informatiques élaborés, à cet effet.

Pour ce qui est de la conciliation, les retours sur terrain ont été effectués auprès des ménages dans lesquels le statut de dénombrement de certains ménages ou individus ne pouvait pas être déterminé à partir des informations obtenues à la phase de collecte des données.

1.5. Suivi et contrôle des opérations de terrain

Chaque équipe constituée de trois agents enquêteurs et d'un agent de collationnement était placée sous l'encadrement d'un chef d'équipe formé à la collecte et au collationnement de données. L'ensemble des équipes de chacune des 18 anciennes provinces était placé sous la supervision d'un superviseur technique chargé du contrôle de la qualité de la collecte et du collationnement. L'ensemble des superviseurs évoluant dans chacune des 5 nouvelles provinces était mis sous la responsabilité d'un coach. Le suivi et le contrôle des opérations de collecte et de collationnement des données par les superviseurs et les coaches se faisaient physiquement sur le terrain dans les équipes et en ligne à travers la plateforme de suivi du collationnement.

Une équipe de veille de suivi en ligne était constituée au niveau du BCR sous la responsabilité directe du service l'informatique et traitement.

1.6. Méthode d'analyse des données

Conformément aux objectifs assignés à l'EPC, l'analyse des données est basée essentiellement sur les résultats du collationnement des données collectées par les deux sources (Dénombrement principal et EPC) et du calcul des indicateurs qui en découlent.

Après cette description de l'approche méthodologiques de l'EPC, le prochain chapitre s'attèle à décrire les modalités pratiques de mise en œuvre de la collecte et du collationnement des données.

II. COLLECTE ET COLLATIONNEMENT DES DONNEES

Ce chapitre décrit brièvement le déroulement de la collecte et le collationnement de données de l'EPC.

Il est structuré en cinq points essentiels :

(i) la formation et la sélection du personnel de collecte, (ii) la communication et la sensibilisation de la population, (iii) la composition et l'organisation des équipes, (iv) le déroulement des opérations de terrain et (v) les difficultés rencontrées.

2.1. Formation et sélection du personnel de collecte

Cette activité s'est déroulée à Bujumbura du 15 au 29 novembre 2024. Elle a été organisée sous forme de trois ateliers de formation. La mise à niveau des formateurs (cadres du BCR et superviseurs) s'est étalée sur 4 jours, du 15 au 18 novembre 2024. Elle a permis au service

informatique et au consultant de former ces cadres à la collecte des données de l'EPC, aux techniques de collationnement et à l'utilisation du système de collationnement automatique. La formation des Candidats chefs d'équipe et agents apparieurs s'est déroulée ensuite, du 20 au 29 novembre 2024. Celle-ci a permis au consultant, appuyé par les cadres précédemment formés, de former ce maillon à la collecte, aux techniques et à l'utilisation du système de collationnement automatique des données de l'EPC. La formations des candidats agents enquêteurs à la collecte des données de l'EPC quant à elle s'est déroulée du 23 au 27 novembre 2024. Cette dernière formation a été assurée par les cadres du BCR appuyés par les agents précédemment formés. Les effectifs formés ainsi que l'agenda des différentes formations figurent en annexe de ce document.

Toutes ces formations ont été précédées d'une formation pratique de 5 agents TIC au déploiement et à la maintenance du système de collationnement dans les ordinateurs portables afin de les outiller à préparer les équipements de formation et de terrain.

Un test de terrain a été organisé au cours de chaque séquence de formation. Les enseignements tirés de ces différents tests de terrain ont permis non seulement de compléter la formation des candidats sur la collecte et le collationnement, mais également d'évaluer l'application de collecte et le système de collationnement de données et de procéder à des ajustements éventuels.

Tableau 2 : Répartition du personnel de terrain

Catégorie de personnel	Nombre formé	Nombre affecté	Observations
Agents enquêteurs	181	170	3 agents en moyenne par équipe avec des équipes de 4 agents dans les zones urbaines densément peuplées
Agents de collationnement	63	53	1 agent par équipe
Chefs d'équipe	63	53	Pour les 53 équipes constituées
Superviseurs	18	18	Personnel des services déconcentrés de l'INSBU
Coaches	5	5	Personnel du BCR

2.2. Communication et sensibilisation

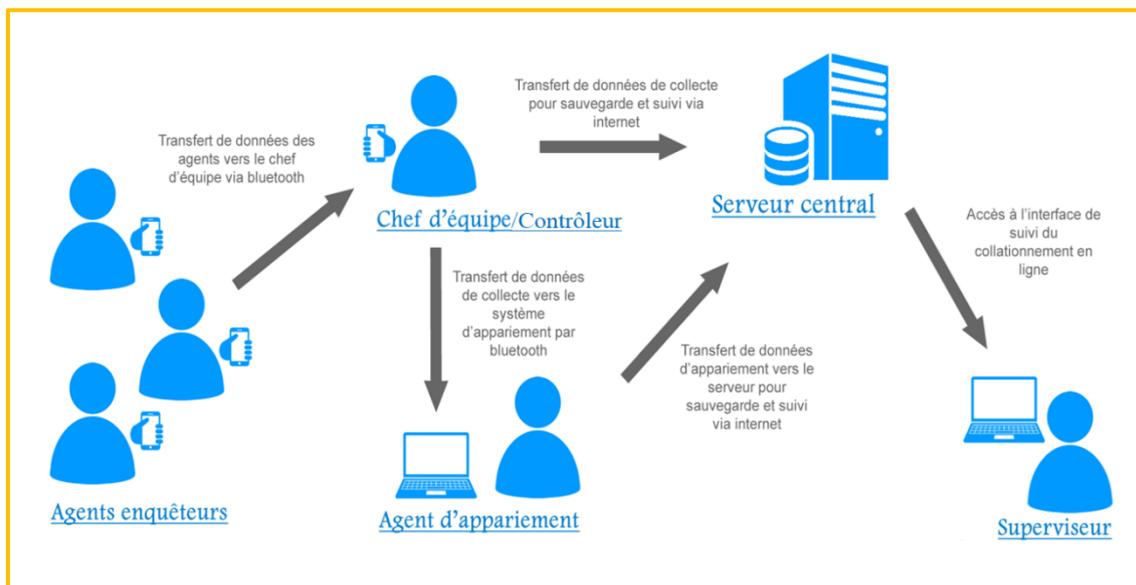
Pendant les formations du personnel de terrain, des missions de sensibilisation du BCR ont été organisées dans les 5 provinces.

L'objectif de ces missions était de communiquer sur les zones retenues pour l'exécution de l'EPC sur le terrain et sur les modalités d'exécution de l'EPC ainsi que sur le rôle et la responsabilité des autorités à différent niveau. Ces équipes de sensibilisation du BCR se sont à nouveau déployées dans les provinces peu avant le déploiement des équipes sur le terrain. Pendant la collecte des données, les équipes de terrain ont poursuivi la communication et la sensibilisation auprès des chefs de zone et dans les ménages. La communication et la sensibilisation ont aussi été faites à travers les radios communautaires dans les zones concernées.

2.3. Composition et organisation des équipes de collecte

Chaque équipe était constituée de 5 personnes dont un (1) agent de collationnement, trois (3) agents enquêteurs et un (1) chef d'équipe. Elle avait la charge de couvrir 3 ZD pendant toute la période de l'opération. La stratégie de balayage a été appliquée, c'est-à-dire que toute l'équipe travaille ensemble dans une ZD et la termine avant de passer à la ZD suivante qui leur est attribuée. La collecte et le collationnement des données pour l'EPC ont été exécutés sous l'encadrement direct des superviseurs formés et des coaches du BCR. Ceux-ci pouvaient suivre l'évolution du collationnement directement sur l'ordinateur de l'équipe ou alors à distance à travers la plateforme de suivi en ligne.

GRAPHIQUE.1 : Organisation de la collecte et transfert des données lors de l'EPC



2.4. Exécution de la collecte des données

2.4.1. Déploiement du personnel de collecte

A la fin de la formation des agents enquêteurs, les équipes ont été déployées dans leur zone de travail. Elles ont reçu les matériels de travail nécessaires (tablettes avec leurs accessoires, ordinateurs portables, power Bank, cartes, ordre de mission, kit de visibilité etc.). Les équipes ont pris contact avec les autorités locales avant de commencer la phase de reconnaissance et de délimitation des ZD. Toutes les équipes étaient dotées d'un véhicule.

2.4.2. Reconnaissance et numérotation des ZD

Avant le démarrage de la phase de reconnaissance et délimitation des ZD, les autorités locales ont été informées du déroulement des travaux et de la nécessité de s'impliquer fortement pour faciliter l'opération et pour éviter les refus pouvant survenir dans les ménages. Ces travaux ont été effectués par les coaches, les superviseurs, les chefs d'équipes avec leurs agents enquêteurs.

Pour ce faire, les équipes disposaient d'une carte embarquée de chaque ZD-échantillonnée comprenant les ZD voisines leur permettant de délimiter la ZD-échantillonnée.

Par ailleurs, étant donné que la méthode de collecte était le balayage, un agent enquêteur assisté du chef d'équipe avait la charge de numéroté l'ensemble des unités d'habitation selon la méthode dédiée à cet effet.

L'agent faisait la numérotation tout en balayant structure par structure, bâtiment par bâtiment, ménage par ménage.

Les ménages ont été identifiés et numérotés à l'intérieur de chaque structure. A l'entrée de celle-ci, l'agent inscrivait le sigle EPC suivi du numéro de la ZD puis celui de la structure, le nombre de bâtiment et le nombre de ménages dans la structure comme le montre l'image ci-dessous.

EPC/ ZD N°.../ (structure) N°... /(bâtiment) Nbre... / (Ménage) Nbre...

Après la numérotation, les chefs d'équipe ont procédé à l'assignation des ménages numérotés dans les tablettes des agents enquêteurs afin qu'ils enquêtent ces ménages déjà identifiés et numérotés. Chaque ménage était confié à un et un seul agent enquêteur durant cette phase.

2.4.3. Collecte proprement dite

Pour la collecte des données dans une ZD, l'ensemble d'enquêteurs de l'équipe a été déployé dans la même ZD et devait couvrir la portion qui lui a été affectée. Cette stratégie dite de balayage a permis de terminer la ZD en un temps relativement court. Elle a également permis au chef d'équipe d'effectuer toutes ses visites de contrôle avant de quitter la ZD concernée. Les données étaient envoyées quotidiennement via Bluetooth au chef d'équipe par les agents et à l'ordinateur portable de l'agent de collationnement par le chef d'équipe. L'exhaustivité de la collecte et la qualité des données étaient vérifiées par le chef d'équipe et le superviseur/coach avant de quitter la ZD.

2.4.4. Collationnement des données

Pour cette EPC, le collationnement a été numérique et s'est fait sur le terrain par l'agent de collationnement sous le contrôle du chef d'équipe, du superviseur et du coach.

Chaque agent de collationnement possédait un ordinateur portable sur lequel était préalablement installé le système de collationnement.

Le collationnement des ménages consistait à déterminer si le ménage enquêté lors de l'EPC trouve son correspondant au dénombrement de sorte que les deux ménages puissent être considérés comme étant le même ménage.

Le collationnement a été fait en se basant sur quelques caractéristiques du chef de ménage notamment les noms et prénoms, le sexe, l'âge du chef de ménage et éventuellement sur quelques caractéristiques de certains membres du ménage. Il a abouti à un ensemble de statut final du dénombrement des ménages : recensé/enquêté, omis, nouvellement établi, nouvellement créé, hors catégorie.

Le collationnement des individus consistait à apparier individu après individu dans le même ménage apparié (EPC et dénombrement). Autrement dit, il s'agissait de déterminer si chaque personne enregistrée à l'EPC se retrouve au dénombrement.

Les principales caractéristiques considérées pour l'appariement étaient : Nom et Prénoms des individus, lien de parenté, sexe, âge et état matrimonial.

Les retours sur terrain ont été effectués auprès des ménages dans lesquels le statut de dénombrement de certains individus ne pouvait pas être déterminé à priori à partir des caractéristiques susmentionnées.

2.5. Difficultés rencontrées et solutions apportées

Quelle que soit son ampleur, la réalisation d'une opération de collecte et de collationnement présente d'énormes défis, tant sur le plan logistique, humain, sensibilisation que technique. Ainsi, dans la mise en œuvre de la présente opération, les principales difficultés rencontrées sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Récapitulatif des difficultés rencontrées et solutions apportées lors de l'EPC

Difficultés	Conséquences	Solutions apportées	Suggestions
Sensibilisation			
Moindre implication des autorités locales en milieu urbain dans la sensibilisation	Réticences dans certains ménages surtout en milieu urbain	- le personnel de terrain a procédé à la sensibilisation de proximité ;	- Rédiger des communiqués à diffuser dans les églises et/ou mosquées.
Collecte et collationnement des données			
Absence prolongée de certains répondants dans les ménages en milieu urbain	Retard dans la collecte	-demander des rendez-vous ; - recourir aux chefs des collines /quartiers ; - travailler à des heures avancées de la journée.	-garder une durée de collecte suffisante pour ratisser les retardataires en milieu urbain (25jours) -sensibiliser davantage l'importance du RGPHAE pour les communautés ;
Coupure intempestive du courant électrique ou absence totale du courant dans certaines communes	Retard dans la collecte et dans le collationnement/parcourir des longues distances pour chercher de l'énergie	Recours aux hôtels ou institutions ayant des groupes électrogènes pour le chargement des machines et power bank	-Prévoir de power banks de réserve en quantité suffisante pour les agents de terrain
Difficultés d'accès à l'intérieur de certains ménages de certaines ZD du milieu urbain	Retard dans la collecte	-Aller faire l'enquête dans d'autres ménages en attendant l'ouverture des portails des structures -Recours aux autorités administratives locales	Renforcer la sensibilisation et la conscientisation des populations
Problème de connectivité du BCR et même de certains superviseurs	Quelques interruptions dans le suivi en ligne du collationnement	Pendant le terrain, il a été recommandé aux superviseurs et coachs de faire le suivi directement sur le laptop de l'agent de collationnement	

Difficultés	Conséquences	Solutions apportées	Suggestions
Difficulté à avoir l'information sur certains ménages dénombrés et non retrouvés à l'EPC	retard pour boucler la collecte et le collationnement dans la ZD	Recourir aux responsables administratifs à la base (Nyumbakumi) et appeler les concernés en utilisant numéros de téléphones enregistrés lors du dénombrement .	il faudrait : -Instruire les AR à enregistrer les numéros de téléphone des membres des ménages
Problème de connectivité aux frontières	Retard dans l'envoi des données et dans la communication	Approvisionnement en carte sim des pays voisins (cas de Tanzanie)	-
Logistiques			
Retard d'approvisionnement du carburant	Retard d'accessibilité dans la ZD	Les agents faisait une longue distance à pieds en attendant le carburant	Dans les prochains opération, il faut prévoir un stock stratégique de carburant
Non embarquement des données du dénombrement ou cartes TPK dans certains tablettes et les ordinateurs de certaines équipes	Retard de début de collecte des données dans les ZD concernées	Se déplacer vers l'ATIC ou faire la requête au BCR	Donner suffisamment de temps pour l'embarquement et la vérification des données avant le départ sur terrain
Panne intempestif de certains véhicules en location	Perte de temps de collecte	Réparation de ces véhicules et les agents marchaient à pieds ou prenaient les motos pour arriver dans les zones de travail	Il faut prévoir la location des véhicules en bonne état
Retard d'octroi des frais de collecte sur terrain	Les équipes ont eu des difficultés quant au paiement des frais des guides et des hôtels	Recours au crédit envers les voisins et à demander les numéros Lumicash pour le paiement des frais des guides	Prévoir le paiement en temps réel et conformément aux clauses du contrat
Cas d'indiscipline du chauffeur d'une équipe	Retard d'une équipe pour se rendre sur terrain	Utilisation du véhicule du coach pendant deux jours	Bien établir la liste noire des chauffeurs indisciplinés pour ne pas les utiliser dans le système statistique
Manque des bottes pour tous et des imperméables pour les agents de collationnement	Difficulté de travailler pendant la pluie sur terrain glissant	Marcher pieds nus pour certains agents	Prévoir les bottines et imperméables pour tout le personnel de terrain impliqué dans les activités de l'EPC en saison de pluie

III. TRAITEMENT DES DONNEES ET CALCUL DES INDICATEURS

Après la collecte et le collationnement des données sur terrain, elles ont subi un traitement en vue d'obtenir les bases de données d'ensemble pour le calcul des indicateurs. Les opérations de terrain se sont achevées le 24 décembre 2024 et le traitement des données a commencé le 06 janvier 2025.

3.1. Etapes du traitement

La première des choses à faire a été le contrôle et l'exportation directement des ordinateurs et la fusion de toutes les bases de données primaires exportées du système de collationnement (données dénombrement des ZD-échantillons et données enquête des ZD-échantillons séparément).

Ensuite, on a procédé à la constitution des différentes Bases de données (BD) primaires attendues pour l'exploitation (BD ménage et individu du dénombrement dans les ZD-échantillons ; BD ménage, individu et départ de l'enquête dans les ZD-échantillons ; BD individu du dénombrement dans les ZD-échantillons ; BD individu de l'enquête dans les ZD-échantillons).

Les deux bases de données des individus pour les personnes appariées ont été fusionnées afin de constituer une BD unique du dénombrement et de l'enquête pour les individus appariés au collationnement.

Un contrôle de la qualité des données sur les variables clés a été effectué sur l'ensemble des BD finales et un prétraitement des données a été fait sur certaines variables (cohérence entre le statut final d'appariement des ménages et le statut final d'appariement des individus).

Les coefficients d'extrapolation des ZD-échantillons de l'EPC ont été calculés et introduits dans les enregistrements ménages des deux premières BD.

Les formulaires de calcul des indicateurs ont été apprêtés à partir des formulaires utilisés pendant l'EPC pilote et enfin, on a procédé à la tabulation pour le calcul des indicateurs de couverture et de contenu et pour la constitution des tableaux d'analyse des données de l'EPC.

3.2. Calcul des indicateurs

Les tableaux ci-après décrivent les principaux indicateurs de couverture et de contenu des points de vue de leur définition, de leur formule de calcul et de leur règle d'interprétation.

Tableau 4 : Matrice des indicateurs de couverture

N°	INDICATEUR	DEFINITION	MODE DE CALCUL	REGLE D'INTERPRETATION
Estimations intermédiaires pour la couverture				
1	Population appariée	Effectif de la population enquêtée et dénombrée.	= (R&E) + (MA) + (DA) Où : R&E : recensé et enquêté ; MA : départ apparié ; DA : Décès apparié.	Composant concourant au calcul des indicateurs de couverture
2	Population du recensement (du dénombrement principal)	Effectif de la population réellement recensée pendant le dénombrement principal	= (R&E) + (MA) + (DA) + (R non A) + (R-ERREUR) Où : R&E : recensé et enquêté ; MA : départ apparié ; DA : Décès apparié ; R non A : Recensé non apparié ; R-ERREUR : recensé par erreur.	Composant concourant au calcul des indicateurs de couverture
3	Population de l'EPC	Effectif de la vraie population de l'échantillon de l'EPC, c'est-à-dire celle qui relève effectivement des ZD échantillons et qui devait être effectivement enquêtée à l'EPC	= (R&E) + (Omis) + (NV) + (NA) Où : R&E : recensé et enquêté ; NV : nouveau venu ; NA : né après ; Omis.	Composant concourant au calcul des indicateurs de couverture
4	Vraie population	Effectif de la population qui devait être dénombré.	$= \frac{\text{Pop EPC} * (\text{Pop R} - \text{IE})}{\text{Pop A}}$ Pop EPC : Population de l'EPC ; Pop R : Population recensée ; Pop A : Population appariée ; IE : Inclusion erronée.	Composant concourant au calcul des indicateurs de couverture
5	Nombre total d'omissions du recensement	Effectif de la population non recensée	=Vraie Pop - Pop R+ IE	Composant concourant au calcul des indicateurs de couverture

N°	INDICATEUR	DEFINITION	MODE DE CALCUL	REGLE D'INTERPRETATION
Indicateurs de couverture				
1	Taux d'omissions du recensement	Proportion des individus non recensés lors du dénombrement.	$= \frac{\text{Omissions}}{\text{Vraie Pop}} * 100$	De façon générale : Plus le taux d'omission est élevé, plus la couverture est moins bonne.
2	Taux de couverture du recensement	Rapport entre l'effectif de la population appariée et celle de l'EPC. C'est le complément à 100 du taux d'omission	$= (1 - \frac{\text{Omissions}}{\text{Vraie Pop}}) * 100$	De façon générale : Plus le taux de couverture est élevé, plus l'exhaustivité est grande.

Tableau 5 : Matrice des indicateurs de contenu

N°	INDICATEUR	DEFINITION	MODE DE CALCUL	REGLE D'INTERPRETATION
1	Taux d'écart net (TEN)	Différence entre le nombre de cas dénombrés au recensement et le nombre de cas dénombrés à l'EPC pour chaque modalité de réponse, rapportée au nombre total de personnes appariées dans toutes les modalités de réponse.	$TEN_i = \frac{Y_i - Y_{i.}}{n} \times 100$ <p>(i = 1,2,..., c)</p> <p>Où :</p> <p>$Y_{i.}$ = Effectif non-pondéré du dénombrement principal pour la i^{ème} modalité ;</p> <p>Y_i = Effectif non-pondéré de l'EPC pour la i^{ème} modalité ;</p> <p>n = Effectif non pondéré de personnes appariées dans l'échantillon ;</p> <p>c = Nombre total de modalités de réponse pour la caractéristique " Y ".</p>	<p>La mesure de ce biais n'est réalisée que si l'on considère la collecte à l'EPC comme étant meilleure que la collecte au dénombrement. Dans ce cas, elle représente la proportion de sous-estimation ou de surestimation de cette modalité de réponse pendant le dénombrement.</p> <p>0 < TEN <= 0,2 : faible surestimation.</p> <p>0,2 < TEN <= 0,5 : surestimation modérée.</p> <p>TEN > 0,5 : forte surestimation.</p> <p>TEN < -0,5 : forte sous-estimation</p> <p>-0,5 <= TEN < -0,2 : sous-estimation modérée.</p> <p>-0,2 <= TEN < 0 : faible sous-estimation.</p>
2	Indice d'incohérence	Nombre relatif de cas pour lesquels les réponses ont varié entre le dénombrement principal et l'EPC.	$I_i = \frac{(Y_{.i} + Y_{i.} - 2Y_{ii})}{\frac{1}{n} [Y_{.i}(n - Y_{i.}) + Y_{i.}(n - Y_{.i})]} \times 100$ <p>Où :</p> <p>Y_{ii} = nombre de cas où la modalité i a été donnée comme réponse dans le dénombrement principal et à l'EPC ;</p> <p>$Y_{.i}$ = Effectif non-pondéré du dénombrement principal pour la i^{ème} modalité ;</p>	<p>Un indice d'incohérence inférieur à 20% signifie que la variation des réponses des cas entre le dénombrement principal et l'EPC est faible ;</p> <p>Un indice d'incohérence compris entre 20% et 50% signifie que la variation des réponses des cas entre le dénombrement principal et l'EPC est modéré ;</p> <p>Un indice d'incohérence supérieur à 50% signifie que la variation des réponses des cas entre le dénombrement principal et l'EPC est élevé ;</p>

N°	INDICATEUR	DEFINITION	MODE DE CALCUL	REGLE D'INTERPRETATION
			Y_i = Effectif non-pondéré de l'EPC pour la ième modalité ; n = Effectif non pondéré de personnes appariées dans l'échantillon ; c = Nombre total de modalités de réponse pour la caractéristique " Y ".	
3	Taux d'écart brut (TEB)	Nombre de disparités entre les réponses du recensement et celles de l'EPC par rapport au nombre total de personnes appariées.	$TEB = \frac{\left[n - \sum_{i=1}^c Y_{ii} \right]}{\left[n - \frac{1}{n} \sum_{i=1}^c Y_{ii} \right]} \times 100$	Un taux d'écart brut (TEB) élevé indique un degré de variabilité élevé des réponses des cas entre le dénombrement principal et l'EPC et vice-versa. 0 < TEB ≤ 20 : faible ; 20 < TEB ≤ 50 : modéré ; TEB > 50 : forte.
4	Taux de concordance (TC)	Complément du taux d'écart brut à l'unité.	$\text{Taux de Concordance} = \frac{\sum_{i=1}^c Y_{ii}}{n}$	Un taux de concordance faible indique un degré de variabilité élevé des réponses des cas entre le dénombrement principal et l'EPC et vice-versa. 0 < TC ≤ 0,2 : variabilité des réponses très élevée ; 0,2 < TC ≤ 0,5 : variabilité modéré ; TC > 0,5 : variabilité faible.

IV. RESULTATS

Rappelons que dans le présent rapport, les indicateurs de couverture et de contenu sont abordés. En premier lieu, sont présentés les résultats de la collecte des données en faisant une analyse comparative entre ceux de l'EPC et du dénombrement en vue d'apprécier la concordance des données des deux opérations dans les ZD échantillons. Ensuite, il est mis en exergue les résultats de collationnement afin d'évaluer les taux de couverture et d'omission du dénombrement du RGPHAE. Enfin, les indicateurs de contenu sont présentés par rapport aux variables sexe et âge.

4.1. Evaluation de la concordance entre les données de l'EPC et celles du dénombrement

Dans cette partie, il est question d'une analyse comparative des résultats de l'EPC avec ceux du dénombrement à partir de certains indicateurs et variables clés dont le lien de parenté avec le CM, le ratio Effectif EPC /Effectif (Dénombrement), le statut de résidence, l'âge et le sexe (à partir des pyramides des âges, les rapports de masculinité et l'âge moyen), la taille moyenne des ménages, et l'état matrimoniale des personnes âgées de 12 ans ou plus.

4.1.1. Effectif de la population résidente

Le tableau ci-après compare les données issues de l'enquête post-censitaire et du dénombrement dans l'échantillon des ZD tirées tant au niveau globale (Burundi) qu'au niveau des différentes provinces. Les informations sont ventilées selon le sexe et le milieu de résidence.

De manière générale, les effectifs de la population issus de l'enquête post-censitaire et du dénombrement sont similaires, avec de légères variations en faveur de l'EPC (153 614 personnes dans l'EPC contre 151 261 au dénombrement), soit un surplus de 2 353 personnes.

La désagrégation de cette population selon le milieu montre que la population rurale est toujours plus élevée que la population urbaine dans toutes les provinces et au niveau national.

Dans les différentes provinces, la désagrégation selon le sexe des individus montre que le nombre de femmes est légèrement supérieur à celui des hommes.

La comparaison des données issus des deux opérations montre que, dans le milieu urbain, les chiffres du dénombrement pour la population sont légèrement inférieurs à ceux de l'enquête dans toutes les entités (par exemple, à Bujumbura, le total urbain est de 22 850 pour l'enquête contre 21 601 pour le dénombrement). Dans le milieu rural tous les chiffres sont plus proches entre les deux opérations.

Selon les provinces, il ressort :

- A Buhumuza, une différence mineure est observée entre les deux opérations (-615 pour le dénombrement).
- A Bujumbura, Une différence de -1 286 entre les deux opérations, légèrement plus marquée.
- A Burunga, une différence très faible a été observée (-467).
- A Butanyerera, une différence négligeable a été observée (-83).
- A Gitega, les deux opérations donnent des effectifs quasiment identiques (+98 pour le dénombrement).

Les écarts entre l'enquête post-censitaire et le dénombrement sont faibles, témoignant d'une bonne concordance des données.

Tableau 6 : Effectif de la population de l'EPC et du dénombrement issu du collationnement selon la strate et milieu de résidence

PROVINCE	ENQUETE POSTE CENSITAIRE			DENOMBREMENT		
	SEXE			SEXE		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
BURUNDI						
Total	72830	80784	153614	72506	78755	151261
Urbain	30206	31669	61875	28917	30165	59082
Rural	42624	49115	91739	43589	48590	92179
BUHUMUZA						
Total	12711	14050	26761	12514	13632	26146
Urbain	4017	4378	8395	3728	4183	7911
Rural	8694	9672	18366	8786	9449	18235
BUJUMBURA						
Total	18908	19079	37987	18378	18323	36701
Urbain	11634	11216	22850	11016	10585	21601
Rural	7274	7863	15137	7362	7738	15100
BURUNGA						
Total	12394	13197	25591	12238	12886	25124
Urbain	4974	5073	10047	4702	4828	9530
Rural	7420	8124	15544	7536	8058	15594
BUTANYERERA						
Total	14504	16631	31135	14768	16284	31052
Urbain	4654	5140	9794	4594	4860	9454
Rural	9850	11491	21341	10174	11424	21598
GITEGA						
Total	14313	17827	32140	14608	17630	32238
Urbain	4927	5862	10789	4877	5709	10586
Rural	9386	11965	21351	9731	11921	21652

On observe une légère prédominance féminine tant au niveau national qu'au niveau des différentes provinces. Selon le milieu de résidence, il ressort que la majorité de la population vit en zone rurale, avec des proportions allant de 60% à 70%.

Tableau 7 : Proportion (%) de la population de l'EPC et du dénombrement selon la strate et milieu de résidence

ENTITES	ENQUETE POSTE CENSITAIRE			DENOMBREMENT		
	SEXE			SEXE		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Urbain	41,5	39,2	40,3	39,9	38,3	39,1
Rural	58,5	60,8	59,7	60,1	61,7	60,9
BUHUMUZA	17,5	17,4	17,4	17,3	17,3	17,3
BUJUMBURA	26,0	23,6	24,7	25,3	23,3	24,3
BURUNGA	17,0	16,3	16,7	16,9	16,4	16,6
BUTANYERERA	19,9	20,6	20,3	20,4	20,7	20,5
GITEGA	19,7	22,1	20,9	20,1	22,4	21,3

4.1.2. Ration EPC/dénombrement

Au niveau national, le ratio EPC/Dénombrement est de 101,6%, avec un écart de +1,6%, ce qui signifie que les effectifs résultants de l'EPC sont légèrement supérieurs à ceux du dénombrement à l'échelle nationale.

Les zones urbaines affichent un écart plus marqué (+4,7%), suggérant que l'EPC a enregistré un pourcentage plus élevé de population comparé au dénombrement dans les zones urbaines.

Les zones rurales montrent un écart plus faible et même négatif pour certaines régions, comme Gitega (-1,4%) et Butanyerera (-1,2%), ce qui indique que l'EPC a donné des résultats légèrement inférieurs à ceux du dénombrement dans ces zones rurales.

La désagrégation selon les provinces et les milieux urbains montre que :

Dans la province de Buhumuza, l'EPC a enregistré un effectif légèrement supérieur par rapport au dénombrement (102,4%, soit un écart de +2,4%). La désagrégation selon le milieu de résidence montre que les résultats de l'EPC en milieux urbains sont nettement plus élevés que ceux du dénombrement (106,1%, soit un écart de +6,1%), tandis que les résultats ruraux sont presque les mêmes entre les deux opérations (100,7%, soit un écart de +0,7%).

Dans la province de Bujumbura, l'EPC montre un léger excédent par rapport au dénombrement (103,5% avec un écart de +3,5%). Selon le milieu de résidence, on note une différence plus marquée en milieu urbain (105,8% avec un écart de +5,8%) contre une faible différence entre les résultats en milieu rural (100,2% avec un écart de +0,2%).

Dans la province de Burunga, le ratio s'établit à 101,9% avec un écart de +1,9%, montrant une petite différence entre l'EPC et le dénombrement. Selon le milieu urbain, ce ratio s'établit à 105,4% avec un écart de +5,4%. Par contre en milieu rural, ce ratio indique que l'EPC a un effectif légèrement inférieur par rapport au dénombrement (99,7% soit un écart de -0,3%).

Dans la province de Butanyerera, le ratio EPC/Dénombrement de cette province s'établit à 100,3% soit un écart de +0,3%, ce qui montre un très faible écart globalement. En milieu urbain, ce taux est de 103,6% soit un écart de +3,6%, indiquant un effectif légèrement supérieur en milieu urbain. Par contre, en milieu rural, le ratio (98,8%, soit un écart de -1,2%) indique que l'EPC a donné un chiffre légèrement inférieur.

Dans la province de Gitega, le ratio est de 99,7% soit un écart de -0,3%, montrant un effectif légèrement inférieur pour l'EPC. La désagrégation selon les milieux montre un effectif légèrement supérieur en milieu urbain pour l'EPC (101,9%, soit un écart de +1,9%). Par contre, le milieu rural montre un écart en faveur du dénombrement (ration de 98,6% soit un écart de -1,4%).

Tableau 8 : Ratio EPC et du dénombrement de la population issue du collationnement selon la strate et milieu de résidence

PROVINCE/ MILIEU	ENQUETE POSTE CENSITAIRE	DENOMBR EMENT	RATIO EPC/DÉNOMBREME NT (%)	ECART PAR RAPPORT À 100
BURUNDI				
Total	153614	151261	101,6	1,6
Urbain	61875	59082	104,7	4,7
Rural	91739	92179	99,5	-0,5
BUHUMUZA				
Total	26761	26146	102,4	2,4
Urbain	8395	7911	106,1	6,1
Rural	18366	18235	100,7	0,7
BUJUMBURA				
Total	37987	36701	103,5	3,5
Urbain	22850	21601	105,8	5,8
Rural	15137	15100	100,2	0,2
BURUNGA				
Total	25591	25124	101,9	1,9
Urbain	10047	9530	105,4	5,4
Rural	15544	15594	99,7	-0,3
BUTANYERERA				
Total	31135	31052	100,3	0,3
Urbain	9794	9454	103,6	3,6
Rural	21341	21598	98,8	-1,2
GITEGA				
Total	32140	32238	99,7	-0,3
Urbain	10789	10586	101,9	1,9
Rural	21351	21652	98,6	-1,4

4.1.3. Statut de résidence

Le tableau ci-dessous présente les comparaisons des statuts de résidence entre l'EPC et le dénombrement pour différentes provinces du Burundi. Les statuts sont répartis en trois catégories : résident présent, résident absent et visiteur.

Au niveau national : L'EPC montre un pourcentage plus élevé de résidents présents (97,4% contre 95,6% pour le dénombrement) et un pourcentage plus faible de visiteurs (0,5% contre 1,4%). En revanche, il y a légèrement moins de résidents absents dans l'EPC (2,1%) que dans le dénombrement (2,9%).

Milieu urbain : Les résultats sont similaires aux observations à l'échelle nationale, mais la différence est plus marquée pour les visiteurs (0,6% dans l'EPC contre 1,6% dans le dénombrement).

Milieu rural : L'EPC montre une proportion plus élevée de résidents présents et une proportion plus faible de visiteurs par rapport au dénombrement. Les résidents absents sont aussi légèrement moins nombreux dans l'EPC (1,9% contre 3%).

La désagrégation selon les provinces montre que :

A Buhumuza, l'EPC montre une proportion plus élevée de résidents présents (97,1%) et moins de visiteurs (0,4%) par rapport au dénombrement (95,2% et 1,4% respectivement). En milieu urbain, l'EPC affiche une légère augmentation du nombre de résidents absents (2,9%) par rapport au dénombrement (2,4%). En milieu rural, l'EPC présente une proportion plus élevée de résidents présents (97,2% contre 95%) et moins de résidents absents (2,4% contre 3,8%).

A Bujumbura, l'EPC montre des résultats presque similaires à ceux de l'ensemble du Burundi, avec 97,1% de résidents présents contre une proportion de 95,8% pour le dénombrement. Par contre la proportion des visiteurs est plus faible à l'EPC (0,6% contre 1,3%).

En milieu urbain, l'EPC présente également une proportion plus faible de visiteurs que le dénombrement (0,6% contre 1,2%). En milieu rural, l'EPC affiche une proportion plus faible de résidents absents (2,3% contre 3,7%).

A Burunga, l'EPC montre une proportion plus élevée de résidents présents (97,4%) et moins de résidents absents (1,9% contre 3,6%) par rapport au dénombrement. Selon le milieu de résidence, l'EPC montre une proportion plus élevée de résidents présents (97,1%) par rapport au dénombrement (94,4%) en milieu urbain.

A Butanyerera, l'EPC présente une proportion plus élevée de résidents présents (97,5%) et moins de résidents absents (2% contre 2,6%). En milieu urbain, l'EPC présente une proportion plus faible de résidents absents et plus de visiteurs (0,8% contre 1,9%). En milieu rural, l'EPC montre une proportion plus élevée de résidents présents et moins de résidents absents (1,7% contre 2,2%).

A Gitega, l'EPC montre une proportion plus élevée de résidents présents (97,7%) et moins de résidents absents (1,7% contre 2,5%). En milieu urbain, l'EPC présente une proportion similaire de résidents absents (2,3%) comparée au dénombrement (2,7%). En milieu rural, l'EPC présente une proportion légèrement plus élevée de résidents présents (98% contre 95,8%).

Tableau 9 : Statut de résidence (en %) de la population enquêtée et dénombrée au recensement selon la strate et milieu de résidence Statut résidence

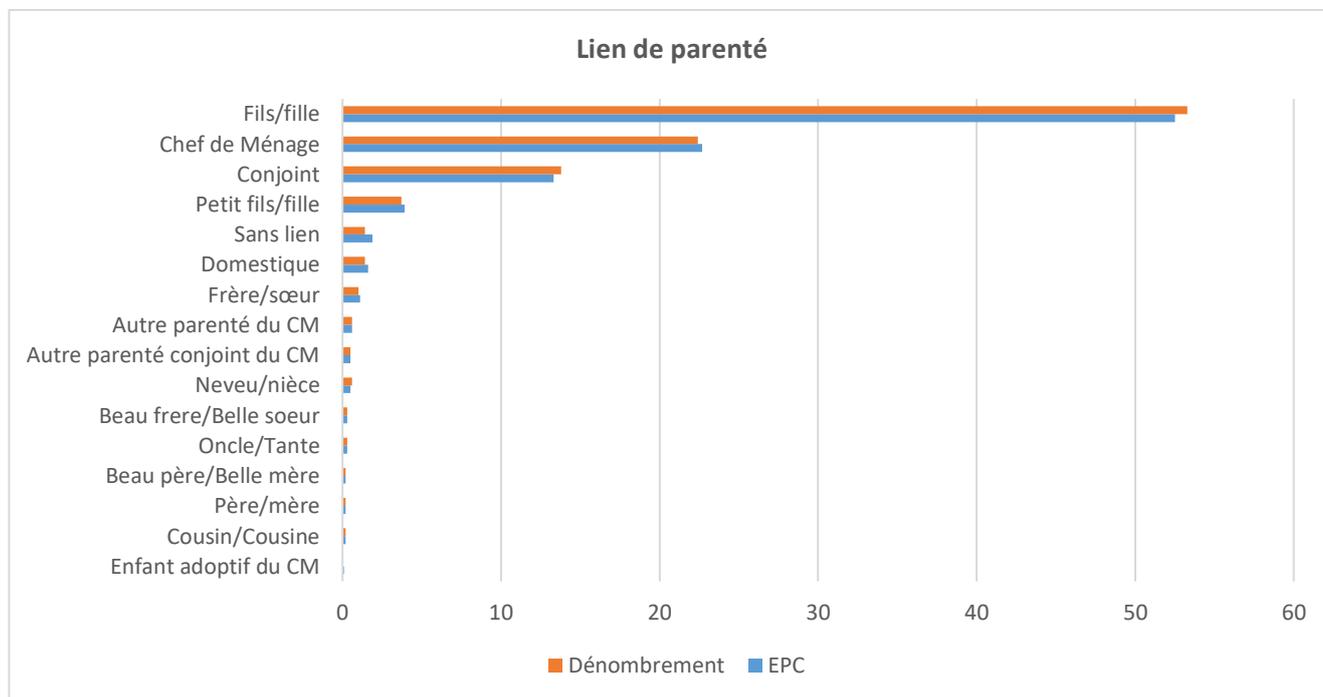
PROVINCE	STATUT DE RESIDENCE (EPC)				STATUT DE RÉSIDENCE (DENOMBREMENT)			
	Résident présent	Résident Absent	Visiteur	Total	Résident présent	Résident absent	Visiteur	Total
BURUNDI								
Total	97,4	2,1	0,5	154473	95,6	2,9	1,4	153686
Urbain	97	2,3	0,6	62305	95,6	2,6	1,6	60118
Rural	97,6	1,9	0,4	92168	95,5	3	1,2	93568
BUHUMUZA								
Total	97,1	2,6	0,4	26860	95,2	3,3	1,4	26530
Urbain	96,7	2,9	0,4	8429	95,7	2,4	1,8	8063
Rural	97,2	2,4	0,4	18431	95	3,8	1,2	18467
BUJUMBURA								
Total	97,1	2,2	0,6	38239	95,8	2,7	1,3	37286
Urbain	97,2	2,1	0,6	23012	96,7	1,9	1,2	21905
Rural	97,1	2,3	0,5	15227	94,5	3,7	1,5	15381
BURUNGA								
Total	97,4	1,9	0,7	25765	94,8	3,6	1,4	25532
Urbain	97,1	1,9	1	10149	94,4	3,5	1,9	9730
Rural	97,6	1,9	0,4	15616	95,1	3,6	1,1	15802
BUTANYERERA								
Total	97,5	2	0,5	31305	96	2,6	1,1	31501
Urbain	96,8	2,4	0,8	9869	94,6	3,5	1,9	9642
Rural	97,8	1,7	0,4	21436	96,6	2,2	0,8	21859
GITEGA								
Total	97,7	1,7	0,5	32304	95,7	2,5	1,6	32837
Urbain	97,2	2,3	0,5	10846	95,6	2,7	1,6	10778
Rural	98	1,5	0,5	21458	95,8	2,4	1,7	22059

4.1.4 Lien de parenté

Le graphique ci-après présente des données sur les liens de parenté avec le chef de ménage (CM) pour les deux opérations l'EPC et dénombrement.

En général, les proportions sont assez similaires entre l'EPC et le dénombrement, avec quelques écarts mineurs. Cela suggère que les deux opérations ont enregistré des effectifs peu différents pour les modalités de ces variables.

Graphique 1 : Lien de parenté



41.5. Structure par âge et par sexe

L'analyse de la structure par âge et par sexe permet d'observer les écarts entre l'EPC et le dénombrement. La structure de la population obtenue à partir des données de ces deux opérations présente globalement la même allure.

4.1.5.1. Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité dans l'EPC est de 90,2, tandis que dans le dénombrement il est de 92,1. Cela montre que le dénombrement estime un léger excédent d'hommes par rapport à l'EPC, avec une différence de 1,9 points de pourcentage.

En milieu urbain, le rapport de masculinité dans l'EPC (95,4) est légèrement inférieur à celui du dénombrement (95,9). En milieu rural, l'EPC (86,8) montre un rapport de masculinité plus bas que le dénombrement (89,7), ce qui suggère qu'il y a relativement moins d'hommes dans l'EPC en milieu rural par rapport au dénombrement.

Selon le tableau ci-dessous, on observe presque la même tendance au niveau de toutes les provinces.

Tableau 10 : Rapport de masculinité

PROVINCE	ENQUETE POSTE CENSITAIRE	DENOMBREMENT
ENSEMBLE	90,2	92,1
Urbain	95,4	95,9
Rural	86,8	89,7
BUHUMUZA	90,5	91,8
Urbain	91,8	89,1
Rural	89,9	93,0
BUJUMBURA	99,1	100,3
Urbain	103,7	104,1
Rural	92,5	95,1
BURUNGA	93,9	95,0
Urbain	98,0	97,4
Rural	91,3	93,5
BUTANYERERA	87,2	90,7
Urbain	90,5	94,5
Rural	85,7	89,1
GITEGA	80,3	82,9
Urbain	84,0	85,4
Rural	78,4	81,6

4.1.5.2. Age moyen de la population enquêtée et recensée selon la Province et le milieu de résidence

Globalement, à l'EPC, l'âge moyen pour l'ensemble du Burundi est de 21,8 ans, tandis qu'au dénombrement, il est de 21,9 ans. Cette petite différence suggère que les deux opérations enregistrent des résultats assez proches concernant l'âge.

Selon le milieu de résidence, les populations urbaines tendent à avoir un âge moyen légèrement plus élevé que les populations rurales dans les deux opérations. L'âge moyen des hommes est généralement plus bas que celui des femmes dans toutes les provinces.

Tableau 11 : Age moyen

PROVINCE	AGE MOYEN (ENQUETE POSTE CENSITAIRE)			AGE MOYEN (DENOMBREMENT)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ENSEMBLE	21,2	22,3	21,8	21,3	22,4	21,9
Urbain	21,9	21,9	21,9	21,8	22,1	21,9
Rural	20,8	22,5	21,7	21	22,6	21,8
BUHUMUZA	20	21,1	20,5	20,1	21,3	20,7
Urbain	19,5	20,5	20	19,8	20,5	20,2
Rural	20,1	21,3	20,8	20,2	21,6	20,9
BUJUMBURA	22	21,8	21,9	22	21,9	22

Urbain	22,7	21,7	22,2	22,5	21,8	22,2
Rural	20,8	22	21,4	21,1	22,1	21,6
BURUNGA	21,1	21,4	21,2	21	21,5	21,2
Urbain	22	21	21,5	21,7	21,2	21,5
Rural	20,4	21,6	21,1	20,5	21,6	21,1
BUTANYERERA	21,3	22,9	22,1	21,4	23,1	22,3
Urbain	21,4	22	21,7	21,4	22,4	22
Rural	21,2	23,3	22,3	21,4	23,3	22,4
GITEGA	21,5	23,8	22,8	21,7	23,8	22,9
Urbain	22	23,8	23	22,2	24	23,2
Rural	21,2	23,8	22,6	21,5	23,8	22,8

4.1.5.3. Pyramide des âges

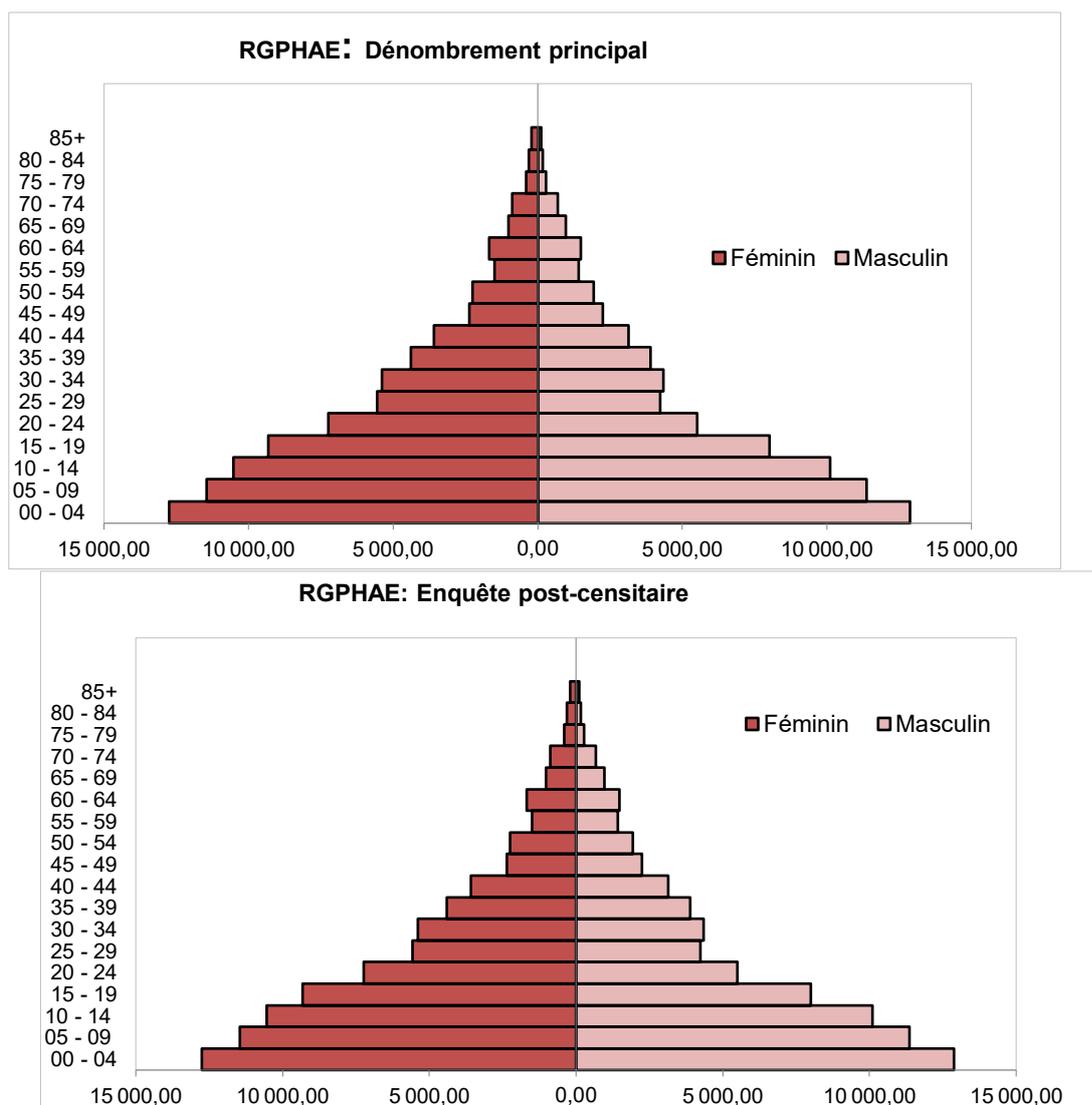
La forme de ces deux pyramides reflète bien la structure d'une population avec une natalité encore élevé et une mortalité qui reste élevée.

Dans les jeunes tranches d'âge (0-14 ans), la répartition est presque équitable entre les sexes, avec une légère prédominance des garçons dans la tranche (0-4ans). Dans les tranches d'âge adultes, la proportion de femmes dépasse celle des hommes dans presque toutes les tranches d'âge à partir de 20 ans, en particulier dans les âges avancés (75+).

Les effectifs pour chaque tranche d'âge sont similaires entre les deux opérations. Cependant, de légères différences sont observées, notamment dans les tranches d'âge avancées où la population féminine semble légèrement supérieure à l'EPC.

Les structures par sexe et par âge de la population obtenue à l'issue de ces deux opérations montrent été similaires et conformes à la structure de la population du pays.

Graphique 2 : pyramide des âges dénombrement principal et EPC



4.1.5.4. Statut matrimonial

Le tableau ci-dessous présente les proportions des individus selon leur statut matrimonial dans deux opérations de collecte de données avec une distinction entre le milieu urbain et rural.

Il ressort que les proportions des différents statuts sont globalement comparables entre les deux opérations, indiquant une cohérence des données collectées. Les mariages officiels monogames et le célibat constituent les deux statuts dominants, représentant ensemble près de 88 % de la population totale.

La proportion des mariés coutumiers monogames est plus élevée dans le Dénombrement (1,9 %) que dans l'EPC (0,8 %). Les proportions des célibataires sont légèrement plus basses dans le dénombrement (43,7 %) par rapport à l'EPC (44,3 %), particulièrement en milieu urbain. Le statut de veuf(veuve) est légèrement moins élevé dans le dénombrement (3,7 %) par rapport à l'EPC (4,6 %).

Tableau 12 : Etat matrimonial

STATUT MATRIMONIAL (EPC)	EPC			DENOMBREMENT		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Total	100	100	97394	100	100	95883
Célibataire	49	40,8	43097	47,4	41,2	41933
Marié officiel monogame	39,9	46	42300	41,1	45,9	42144
Marié Coutume monogame	0,7	0,9	820	1,4	2,2	1804
Marié officiel polygame	0,1	0,1	98	0,1	0,2	170
Marié Coutume polygame	0,2	0,2	215	0,5	0,2	306
Union libre	4,6	4,6	4478	4,6	4,5	4372
Divorcé (e)	0,2	0,2	208	0,3	0,3	315
Séparé (e)	1,6	1,8	1699	1,3	1,4	1277
Veuf (ve)	3,7	5,3	4479	3,3	4	3562

4.1.5.5. Taille moyenne des ménages

La taille moyenne du ménage au niveau de l'échantillon global est de 4,4 personnes à l'EPC, tandis qu'au dénombrement, elle est à 4,5 personnes. Dans les zones urbaines, la taille moyenne du ménage est 4,3 dans les deux opérations, ce qui est légèrement inférieur aux valeurs obtenues en milieu rural où la taille moyenne des ménages atteint 4,5 à l'EPC et 4,6 au dénombrement, ce qui reflète une tendance classique selon laquelle la taille des ménages en milieu rural est souvent plus élevée que celle du milieu urbain.

Tableau 13 : Taille moyenne des ménages

PROVINCE & MILIEU	TAILLE MOYENNE DU MENAGE	
	ENQUETE POS CENSITAIRE	DENOMBREMENT
ENSEMBLE	4,4	4,5
Urbain	4,3	4,3
Rural	4,5	4,6
BUHUMUZA	4,6	4,6
Urbain	4,5	4,4
Rural	4,6	4,7
BUJUMBURA	4,5	4,6
Urbain	4,3	4,4
Rural	4,8	4,9
BURUNGA	4,6	4,7
Urbain	4,4	4,5
Rural	4,7	4,9
BUTANYERERA	4,3	4,3
Urbain	4,3	4,2
Rural	4,3	4,4
GITEGA	4,2	4,2
Urbain	4,0	4,1
Rural	4,2	4,3

4.1.5.6. Situation d'appariement des individus de l'échantillon

Dans l'ensemble, les procédures de collationnement mise en place à travers le système informatique de collationnement, déployé dans les ordinateurs sur le terrain et appuyé par les visites de conciliation ont été très efficaces pour retrouver les individus de l'échantillon qui ont été recensés pendant le dénombrement principal. En effet, d'après les données du tableau ci-après, près de 94% de ces individus ont été appariés aux individus correspondants retrouvés pendant l'enquête, soit comme résident soit comme migrant (partant) ou comme décédé. Les personnes non appariées sont essentiellement des individus recensés de l'échantillon mais dont le ménage n'était plus présent dans la même zone de dénombrement au moment de l'EPC ou alors des individus qui ont été recensés par erreur. Ces opérations d'appariement ont été plus couronnées de succès en milieu rural (95,1%) qu'en milieu urbain (91,4%) où les migrations sont plus fréquentes.

Tableau 14 : Proportion de la population de l'échantillon de l'EPC par milieu de résidence selon le statut d'appariement

Statut d'appariement	Effectif			Proportion (%)		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Ensemble
Appariée	53 992	87 703	141 695	91,4	95,1	93,7
Non appariée	5 090	4 476	9 566	8,6	4,9	6,3
Ensemble	59 082	92 179	151 261	100	100	100

4.2. Evaluation de la couverture de la population résidente

4.2.1. Taux de couverture

Les résultats issus de l'EPC montrent dans l'ensemble (au niveau national) un taux de couverture de 98,06 %, soit un taux d'omission de 1,94 %. Le milieu rural enregistre un taux de couverture de 99,17 % contre un taux de 95,04% en milieu urbain. Globalement, la couverture du dénombrement est très bonne dans l'ensemble et elle a été bien meilleure partout en zone rurale qu'en zone urbaine.

Au niveau des provinces, on observe une disparité des taux de couverture que ce soit en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, on constate que les provinces de Gitega, Butanyerera, et Burunga présentent les taux de couverture les plus élevés, avec respectivement 99,99% ;99,51% et 98,45%, bien au-dessus de la moyenne nationale (98,06%). Par contre, les provinces de Buhumuza et Bujumbura enregistrent les taux de couverture inférieurs à la moyenne nationale avec 97,33% et 95,76% respectivement. La province de Bujumbura est donc celle qui présente le taux de couverture le plus faible par rapport aux autres provinces.

Tableau 15 : Taux de couverture des individus et intervalle de confiance par Province selon le milieu de résidence

Province / Milieu	Taux de couverture (en %) et Intervalle de confiance (IC) A 95%					
	Ensemble		Urbain		Rural	
	Taux	IC	Taux	IC	Taux	IC
ENSEMBLE	98,06	[97,99 - 98,13]	95,04	[94,87 - 95,21]	99,14	[99,08 - 99,20]
Buhumuza	97,33	[97,13 - 97,52]	94,15	[93,65 - 94,66]	97,76	[97,54 - 97,97]
Bujumbura	95,76	[95,56 - 95,96]	94,81	[94,52 - 95,09]	97,01	[96,73 - 97,28]
Burunga	98,45	[98,30 - 98,60]	94,56	[94,12 - 95,01]	99,51	[99,40 - 99,62]
Butanyerera	99,51	[99,43 - 99,59]	96,01	[95,62 - 96,40]	99,99	[99,98 - 100]
Gitega	99,99	[99,99 - 100]	96,77	[96,44 - 97,10]	99,99	[99,98 - 100]

Le tableau 16 ci-dessous montre les différents taux de couverture au niveau des 42 communes du pays. Les résultants de ce tableau révèlent que 25 communes sur 42 c'est à dire près de 60% présentent des taux de couverture supérieurs ou égaux à la moyenne nationale.

Tableau : 16 Taux de couverture des individus et intervalle de confiance (IC) par Commune

Commune	Taux de couverture (en %) et IC A 95%
Province de BUHUMUZA	
Butaganzwa	94,31 [93,33 - 95,28]
Butihinda	97,98 [97,62 - 98,35]
cankuzo	95,19 [94,46 - 95,92]
Gisagara	96,34 [95,78 - 96,89]
Gisuru	95,45 [94,79 - 96,11]
Muyinga	99,07 [98,79 - 99,34]
Ruyigi	99,44 [99,17 - 99,72]
Province BUJUMBURA	
Bubanza	99,99 [99,97 - 100]
Bukinanyana	99,99 [99,96 - 100]
Cibitoke	95,85 [95,12 - 96,57]
Isare	97,44 [96,84 - 98,03]
Mpanda	94,80 [94,11 - 95,48]
Mugere	95,92 [95,40 - 96,43]
Mugina	92,66 [91,74 - 93,58]
Muhuta	87,70 [86,03 - 89,37]
Mukaza	93,05 [92,04 - 94,06]
Ntangwa	93,25 [92,70 - 93,81]
Rwibaga	99,98 [99,92 - 100]
Province BURUNGA	
Bururi	99,71 [99,49 - 99,92]
Makamba	98,93 [98,61 - 99,25]
Matana	99,97 [99,89 - 100]
Musongati	98,19 [97,75 - 98,63]

Commune	Taux de couverture (en %) et IC A 95%
Province BUTANYERERA	
Busoni	99,97 [99,93 - 100]
Kayanza	99,97 [99,92 - 100]
Kiremba	99,99 [99,95 - 100]
Kirundo	98,28 [97,92 - 98,63]
Matongo	99,62 [99,43 - 99,82]
Muhanga	99,07 [98,72 - 99,42]
Ngozi	98,00 [97,57 - 98,44]
Tangara	98,09 [97,65 - 98,53]
Province GITEGA	
Bugendana	99,70 [99,51 - 99,90]
Gishubi	99,68 [99,50 - 99,87]
Gitega	98,48 [98,19 - 98,77]
Karusi	99,99 [99,95 - 100]
Kiganda	99,99 [99,95 - 100]
Muramvya	95,07 [94,27 - 95,86]
Mwaro	95,42 [94,51 - 96,33]
Nyabihanga	99,97 [99,90 - 100]
Shombo	99,40 [99,14 - 99,66]

Nyanza	98,29	[97,93 - 98,64]
Rumonge	94,55	[93,92 - 95,17]
Rutana	98,43	[97,99 - 98,86]

L'appréciation de la qualité du dénombrement se base sur les seuils du taux de couverture dans l'ensemble. Ainsi à partir de 95% de couverture sur l'ensemble du pays, le dénombrement est considéré comme de bonne qualité et à partir de 98% de couverture, il est considéré comme de très bonne qualité. Dans ce dernier cas, aucun redressement d'effectif n'est nécessaire. Ainsi, le niveau de couverture qui se situe à 98,1% pour ce recensement, est un indicateur de très bonne qualité du dénombrement de l'ensemble de la population.

4.3. Evaluation du contenu pour les variables âge et sexe

En plus des erreurs de couverture du recensement couramment calculées, il est souvent possible d'évaluer la qualité des données du recensement par le calcul des indicateurs de contenu par rapport à l'enregistrement des données de certaines variables essentielles. Ces derniers permettent l'estimation de la variance et des biais de réponse comme une composante de l'erreur totale dans les statistiques d'un recensement. Dans le cadre de ce rapport, ces erreurs de contenu sont évaluées pour l'âge et le sexe.

4.3.1. Evaluation du contenu pour la variable âge

4.3.1.1. Taux d'écart net

Le taux d'écart net est un indicateur utilisé pour mesurer la précision et la qualité des données collectées lors du dénombrement. Il quantifie la différence entre le nombre de cas enregistrés lors du dénombrement et celui obtenu à l'EPC, pour chaque modalité de réponse, en le rapportant au nombre total des personnes appariées dans toutes les modalités de réponse. Cet indicateur reflète ainsi la proportion de sous-estimation ou de surestimation de cette modalité de réponse pendant le dénombrement, en supposant que les données recueillies à l'EPC sont plus précises que celles du dénombrement.

Tableau 17 : Taux d'écart net

Groupe d'âge	Ensemble	Buhumuza	Bujumbura	Burunga	Butanyerera	Gitega
0-4	0,88	0,92	0,73	0,83	0,94	0,99
5-9	-0,22	-0,44	-0,18	-0,14	-0,25	-0,08
10-14	-0,13	-0,14	0,08	-0,23	-0,28	-0,11
15-19	-0,24	-0,04	-0,23	-0,36	-0,32	-0,27
20-24	-0,08	0,03	-0,12	0,06	0,03	-0,37
25 -29	-0,05	-0,23	-0,08	-0,05	0,07	0,00
30 -34	-0,02	-0,04	-0,07	0,06	0,03	-0,03
35 -39	0,02	0,01	-0,02	-0,07	-0,03	0,17
40 -44	0,01	0,04	0,03	-0,08	0,03	0,02
45-49	-0,09	-0,01	-0,14	0,03	-0,03	-0,24
50-54	-0,07	-0,06	0,02	-0,10	-0,23	0,01
55-59	0,08	-0,06	0,07	0,25	0,14	0,01
60-64	-0,06	-0,09	-0,02	-0,10	-0,07	-0,05

Groupe d'âge	Ensemble	Buhumuza	Bujumbura	Burunga	Butanyerera	Gitega
65-69	0,03	0,04	0,02	0,07	0,04	-0,01
70-74	-0,03	0,07	-0,03	-0,14	0,00	-0,08
75-79	0,00	0,01	-0,06	0,02	-0,02	0,06
80-84	0,00	0,04	0,03	0,01	-0,04	-0,02
85-89	0,00	-0,03	0,00	-0,04	0,03	0,01
90-94	0,01	0,00	-0,01	0,04	0,00	0,03
95 et plus	-0,03	-0,02	-0,02	-0,05	-0,03	-0,03

Pour ce qui est du taux d'écart net par rapport à l'âge, on constate que la plus forte surestimation lors de la collecte des données du dénombrement par rapport à l'EPC a eu lieu au niveau du groupe d'âges 0-4 ans alors que la surestimation est bien plus faible au niveau des groupes d'âges : 75-79 ans, 80-84 ans, 85-89 ans et 90-94 ans. On observe à contrario une sous-estimation pour les autres groupes d'âges, avec une sous-estimation modérée entre 5-9 ans et 15-19 ans lors de la collecte des données du dénombrement par rapport à l'EPC alors que pour toutes les autres tranches d'âge, la sous-estimation est faible (TEN<0,2).

Par milieu de résidence (cfr tableau 1 en annexe), on observe toujours une forte surestimation dans la tranche d'âge 0-4 ans dans le milieu rural comme dans le milieu urbain. Dans les tranches d'âge 35-39 ans et 90-94 ans, on observe une faible surestimation. L'analyse par province dégage la même tendance un peu partout.

Globalement donc, à l'exception de la tranche d'âge 0-4 ans, la sous-estimation ou la surestimation est faible, voire très faibles pour toutes les autres tranches d'âge, ce qui témoigne que les données sur l'âge des individus lors du dénombrement du RGPHAE sont de bonne qualité.

4.3.1.2. Indice d'incohérence

L'indice d'incohérence mesure les divergences dans les données entre le dénombrement et l'EPC. Plus l'indice est élevé, plus les écarts entre les deux sont importants, ce qui traduit une qualité de données moindre ou une difficulté à assurer leur fiabilité dans la tranche d'âge étudiée.

Tableau 18 : Indice d'incohérence

Groupe d'âge	Ensemble	Buhumuza	Bujumbura	Burunga	Butanyerera	Gitega
0-4	6,9	6,6	7,0	7,4	7,0	6,6
5-9	15,7	14,9	15,9	16,4	15,3	15,8
10-14	17,0	15,6	18,0	18,3	16,0	17,5
15-19	19,5	19,1	19,6	21,9	18,5	18,9
20-24	21,4	20,9	20,6	25,3	20,6	20,8
25 - 29	24,5	25,3	24,4	29,0	23,5	21,8
30 - 34	24,8	26,2	25,4	27,8	24,4	20,5
35 - 39	27,0	28,2	28,5	30,4	26,7	22,2
40 - 44	26,3	28,9	27,4	31,0	24,1	22,4
45-49	29,8	31,9	30,5	33,1	28,6	26,2

Groupe d'âge	Ensemble	Buhumuza	Bujumbura	Burunga	Butanyerera	Gitega
50-54	27,6	30,2	29,8	29,4	26,0	24,3
55-59	31,9	34,5	33,4	37,7	30,2	27,4
60-64	29,3	32,0	28,6	35,4	27,3	27,0
65-69	33,3	36,2	34,1	40,0	31,5	30,3
70-74	32,8	32,3	31,8	45,8	30,6	30,0
75-79	38,4	40,8	37,7	38,3	37,9	37,5
80-84	41,5	41,2	34,4	45,6	48,4	39,1
85-89	55,2	63,3	40,5	67,6	52,8	54,6
90-94	48,8	33,4	40,0	76,5	56,8	50,0
95 et plus	70,7	66,7	60,0	71,4	67,6	89,5

Dans l'ensemble, les données du tableau ci-dessus montre que l'indice d'incohérence est inférieur à 50% pour la plupart des tranches d'âges, même s'il augmente avec l'âge. La variation des réponses sur l'âge entre le dénombrement principal et l'EPC est donc faible dans l'ensemble, et même très faibles aux jeunes âges (en dessous de 20 ans). Ce n'est qu'à partir de 85 ans que cette variation est élevée, ce qui est généralement le cas pour les âges avancés car l'absence d'actes d'état civil pour les personnes âgées accentue l'incertitude sur leur âge.

4.3.1.3. Taux d'écart brut pour âge

Le taux d'écart brut est un indicateur qui mesure le nombre de disparités entre les réponses du dénombrement et celles de l'EPC par rapport au nombre total de personnes appariées.

Tableau 19 : Taux d'écart brut pour âge

Province	Taux d'écart brut pour âge		
	Ensemble	Urbain	Rural
Burundi	17,9	16,0	19,0
Buhumuza	17,5	16,5	18,0
Bujumbura	18,4	16,7	20,6
Burunga	19,6	16,0	21,8
Butanyerera	17,3	15,2	18,2
Gitega	16,8	15,0	17,8

Le taux d'écart brut pour l'âge est inférieur à 20% dans l'ensemble si l'on se réfère au tableau ci-dessus, ce qui indique un très faible degré de variabilité des réponses sur l'âge entre le dénombrement principal et l'EPC.

4.3.1.4. Taux de concordance pour âge

Le taux de concordance est le complément du taux d'écart brut à l'unité.

Tableau 20 : Taux de concordance pour âge

Province	Taux de concordance pour âge		
	Ensemble	Urbain	Rural
Burundi	0,82	0,84	0,81
Buhumuza	0,83	0,84	0,82
Bujumbura	0,82	0,83	0,79
Burunga	0,80	0,84	0,78
Butanyerera	0,83	0,85	0,82
Gitega	0,83	0,85	0,82

Le taux de concordance pour âge, qui mesure la cohérence entre deux sources de données, est très bon partout comme l'illustre le tableau ci-dessus. Comme souvent, il est meilleur en zones urbaines qu'en zones rurales. C'est conforme au constat précédemment fait sur le taux d'écart brut.

L'analyse de l'ensemble des indicateurs sur la déclaration de l'âge pendant le dénombrement principal dégage donc un consensus sur la bonne qualité de l'enregistrement de l'âge de manière générale.

4.3.2. Analyse du contenu pour la variable sexe

4.3.2.1 Taux d'écart net

Le taux d'écart net est un indicateur qui mesure la différence entre le nombre de cas dénombrés au recensement et le nombre de cas dénombrés à l'EPC pour chaque modalité de réponse, rapportée au nombre total de personnes appariées dans toutes les modalités de réponse. De ce fait, elle représente la proportion de sous-estimation ou de surestimation de cette modalité de réponse pendant le dénombrement, avec comme hypothèse que la collecte est meilleure à l'EPC qu'au dénombrement.

Tableau 21 : Taux d'écart net par rapport à l'enregistrement des hommes et des femmes entre le dénombrement et l'EPC du RGPHAE

Province	Taux d'écart net (TEN)	
	Masculin	Féminin
ENSEMBLE	0,24	-0,24
Buhumuza	0,06	-0,06
Bujumbura	0,35	-0,35
Burunga	0,24	-0,24
Butanyerera	0,32	-0,32
Gitega	0,18	-0,18

Les statistiques présentées dans le tableau-ci-dessus montrent qu'il y a eu une sous-estimation modérée des femmes (-0,24) contre une surestimation modérée des hommes (0,24) lors de la collecte des données du dénombrement par rapport à l'EPC. Les sous-estimations des femmes et surestimations des hommes ont été résiduelles dans la province de BUHUMUZA (-0,06 et 0,06) alors qu'elles ont été faibles à GITEGA (0,18 et -0,18). Ces sous-estimations des femmes et surestimations des hommes sont assez modérées dans les provinces de BUJUMBURA, BURUNGA et BUTANYERERA, soient respectivement des sous-estimations des femmes de -0,35, -0,24 et -0,32 et des surestimations des hommes de +0,35, +0,24 et +0,32.

4.3.2.2 Indice d'incohérence

Exprimé en pourcentage, l'indice d'incohérence est un indicateur qui mesure le nombre relatif de cas pour lesquels les réponses ont varié entre le dénombrement et l'EPC.

Tableau 22 : Indice d'incohérence par rapport à l'enregistrement des hommes et des femmes entre le dénombrement et l'EPC

Province	Indice d'incohérence	
	Masculin	Féminin
ENSEMBLE	4,84	4,84
Buhumuza	5,91	5,91
Bujumbura	5,34	5,34
Burunga	4,63	4,63
Butanyerera	4,08	4,08
Gitega	4,28	4,28

Un indice d'incohérence inférieur à 20% signifie que la variation des réponses des cas entre le dénombrement principal et l'EPC est faible.

Dans l'ensemble, on observe que dans le tableau ci-dessus, l'indice d'incohérence est de 4,84% pour les hommes et pour les femmes. Ces indices d'incohérences sont partout inférieurs à 6% aussi bien pour les femmes que pour les hommes, ce qui indique que quel que soit le sexe, la variation des réponses des cas entre le dénombrement principal et l'EPC est très faible.

4.3.2.3 Taux d'écart brut

Le taux d'écart brut est un indicateur qui mesure le nombre de disparités entre les réponses du dénombrement et celles de l'EPC par rapport au nombre total de personnes appariées.

Tableau 23 : Taux d'écart brut par rapport à l'enregistrement du sexe entre le dénombrement et l'EPC

Province	Taux d'écart brut
ENSEMBLE	2,41
Buhumuza	2,95
Bujumbura	2,67
Burunga	2,31
Butanyerera	2,03
Gitega	2,11

Le tableau ci-dessus montre que le taux d'écart brut est très faible que ce soit au niveau national (2,41%) ou au niveau des provinces car les TEB sont partout inférieur à 3%, ce qui indique un degré de variabilité trop peu élevé par rapport à l'enregistrement du sexe entre le dénombrement et l'EPC.

4.3.2.3 TAUX DE CONCORDANCE

C'est le complément à l'unité du taux d'écart brut.

Tableau 24 : Taux de concordance par rapport à l'enregistrement du sexe entre le dénombrement et l'EPC

Province	Taux de concordance
ENSEMBLE	0,98
Buhumuza	0,97
Bujumbura	0,97
Burunga	0,98
Butanyerera	0,98
Gitega	0,98

Les données du tableau ci-haut montrent que le taux de concordance par rapport à l'enregistrement du sexe entre les deux opérations est très élevé (0,98) partout, ce qui est conforme au constat général qui a été déjà fait au niveau des autres indicateurs sur la qualité des déclarations sur le sexe.

Comme pour l'âge, l'analyse de l'ensemble des indicateurs sur la déclaration du sexe pendant le dénombrement principal dégage un consensus encore plus marqué par rapport à la très bonne qualité de l'enregistrement du sexe de manière générale. La structure par sexe de la population qui s'en déduit est de bonne qualité.

V. CONCLUSION

L'enquête post-censitaire du RGPHAE du Burundi s'est déroulée dans un contexte où pour la première fois, l'option de la digitalisation complète des opérations de collecte de données de toutes les phases du recensement a été adoptée par les autorités compétentes. Les opérations de collecte et de collationnement de l'EPC se sont donc conformées à cette digitalisation. Pour ce faire, la collecte des données a été réalisée à travers une application de collecte déployée dans les tablettes comme pour les autres phases. Pour le collationnement, le BCR a eu recours à un système informatique déployé sur des ordinateurs portables sur le terrain afin de tirer avantage de la collecte numérique pour réaliser le collationnement automatique et la conciliation sur le terrain, à la suite de collecte de données dans chaque ZD-échantillon.

Ce dispositif ainsi que l'ensemble des outils utilisés ont été testés lors de l'EPC pilote qui a eu lieu à la suite du dénombrement pilote. La mise au point et le test préalable de ces outils jusqu'à l'analyse des indicateurs potentiels ont permis de préparer l'EPC principal, ce qui a entre autres facilité le respect scrupuleux des délais recommandés pour la réalisation de l'EPC après le dénombrement principal.

A la suite de la collecte et du collationnement des données pendant les opérations de terrain de l'EPC, l'exploitation de ces données et l'analyse des indicateurs qui en découlent sont intervenues pour clore le processus de l'EPC du RGPHAE.

Ainsi, le taux de couverture du dénombrement principal a été évalué à 98,06% sur l'ensemble du pays. Ce très bon niveau de couverture a été surtout porté par la couverture en milieu rural où le taux est de 99,14% contre 95,04% en milieu urbain. Il indique qu'il n'est pas nécessaire de procéder à un ajustement des effectifs produits à l'issue du dénombrement principal.

Concernant l'évaluation de la qualité des données sur la structure par sexe et par âge de la population, la comparaison des données pour ces variables entre les deux opérations a permis de produire les indicateurs de qualité. Ces derniers ont montré que les données de la structure par sexe et par âge du dénombrement sont de bonne qualité dans l'ensemble.

ANNEXES :

BIBLIOGRAPHIE

1. Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique, (2017). Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements, quatrième version, 352p.
2. Department of Economic and Social Affairs, Statistics Division (2010). Post Enumeration Surveys: Operational guidelines, 114p

Annexe 1 : Taux d'écart net pour âge

Groupe d'âge	Burundi			Buhumuza			Bujumbura			Burunga			Butanyerera			Gitega		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
0-4	0,88	0,79	0,93	0,92	0,90	0,93	0,73	0,54	0,97	0,83	1,04	0,70	0,94	0,88	0,97	0,99	0,89	1,04
5-9	-0,22	-0,20	-0,23	-0,44	-0,78	-0,30	-0,18	0,09	-0,54	-0,14	-0,41	0,02	-0,25	-0,28	-0,23	-0,08	-0,03	-0,11
10-14	-0,13	0,02	-0,21	-0,14	0,14	-0,27	0,08	0,22	-0,09	-0,23	-0,04	-0,34	-0,28	-0,34	-0,26	-0,11	-0,12	-0,11
15-19	-0,24	-0,23	-0,25	-0,04	0,06	-0,08	-0,23	-0,25	-0,19	-0,36	-0,36	-0,35	-0,32	-0,30	-0,33	-0,27	-0,23	-0,29
20-24	-0,08	-0,20	-0,02	0,03	-0,04	0,06	-0,12	-0,23	0,03	0,06	-0,19	0,21	0,03	0,03	0,03	-0,37	-0,45	-0,33
25 -29	-0,05	0,05	-0,12	-0,23	0,09	-0,36	-0,08	-0,08	-0,08	-0,05	0,22	-0,21	0,07	0,03	0,08	0,00	0,19	-0,08
30 -34	-0,02	-0,10	0,03	-0,04	0,03	-0,07	-0,07	-0,15	0,04	0,06	-0,03	0,11	0,03	0,04	0,02	-0,03	-0,30	0,10
35 -39	0,02	0,00	0,02	0,01	-0,04	0,04	-0,02	-0,09	0,08	-0,07	0,00	-0,12	-0,03	0,06	-0,07	0,17	0,19	0,16
40 -44	0,01	-0,03	0,04	0,04	-0,49	0,26	0,03	0,12	-0,08	-0,08	-0,10	-0,07	0,03	0,03	0,04	0,02	0,03	0,01
45-49	-0,09	-0,05	-0,11	-0,01	0,12	-0,07	-0,14	-0,15	-0,13	0,03	-0,03	0,07	-0,03	-0,08	-0,01	-0,24	0,01	-0,37
50-54	-0,07	-0,06	-0,08	-0,06	-0,01	-0,07	0,02	-0,02	0,06	-0,10	-0,04	-0,13	-0,23	-0,04	-0,31	0,01	-0,20	0,11
55-59	0,08	0,07	0,08	-0,06	0,09	-0,13	0,07	0,08	0,05	0,25	0,19	0,29	0,14	-0,03	0,21	0,01	0,02	0,01
60-64	-0,06	-0,04	-0,08	-0,09	-0,04	-0,11	-0,02	-0,06	0,02	-0,10	-0,12	-0,09	-0,07	0,14	-0,16	-0,05	-0,08	-0,03
65-69	0,03	0,01	0,04	0,04	-0,09	0,09	0,02	0,07	-0,04	0,07	0,03	0,09	0,04	-0,05	0,08	-0,01	0,03	-0,03

Groupe d'âge	Burundi			Buhumuza			Bujumbura			Burunga			Butanyerera			Gitega		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
70-74	-0,03	-0,04	-0,03	0,07	0,01	0,10	-0,03	-0,04	-0,02	-0,14	-0,10	-0,17	0,00	-0,01	0,00	-0,08	-0,05	-0,10
75-79	0,00	0,02	-0,01	0,01	0,04	0,00	-0,06	-0,01	-0,12	0,02	0,01	0,02	-0,02	0,04	-0,04	0,06	0,06	0,06
80-84	0,00	-0,01	0,01	0,04	0,07	0,02	0,03	-0,02	0,10	0,01	-0,03	0,02	-0,04	-0,12	-0,02	-0,02	0,05	-0,05
85-89	0,00	-0,01	0,00	-0,03	-0,04	-0,02	0,00	0,02	-0,02	-0,04	-0,03	-0,04	0,03	0,04	0,02	0,01	-0,06	0,04
90-94	0,01	0,01	0,01	0,00	0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,02	0,04	0,03	0,04	0,00	0,00	0,01	0,03	0,06	0,02
95 et plus	-0,03	-0,02	-0,03	-0,02	-0,01	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	-0,05	-0,04	-0,06	-0,03	-0,04	-0,03	-0,03	-0,01	-0,03

Annexe 2 : Indice d'incohérence pour âge

Groupe d'âge	Burundi			Buhumuza			Bujumbura			Burunga			Butanyerera			Gitega		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
0-4	6,90	6,20	7,31	6,59	5,77	6,94	7,0	5,9	8,4	7,42	7,13	7,59	7,01	6,16	7,36	6,6	6,3	6,7
5-9	15,65	13,83	16,66	14,89	13,19	15,62	15,9	13,8	18,3	16,38	14,11	17,63	15,31	13,62	15,97	15,8	14,5	16,5
10-14	17,04	15,61	17,82	15,56	15,16	15,72	18,0	16,8	19,3	18,30	14,88	20,15	16,03	14,85	16,47	17,5	14,9	18,6
15-19	19,51	17,47	20,77	19,06	17,51	19,67	19,6	18,9	20,6	21,91	18,35	23,97	18,53	15,84	19,63	18,9	15,0	20,9

Groupe d'âge	Burundi			Buhumuza			Bujumbura			Burunga			Butanyerera			Gitega		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
20-24	21,40	18,56	23,45	20,91	19,23	21,56	20,6	18,4	24,6	25,27	19,90	28,69	20,62	17,30	22,02	20,8	18,7	22,0
25 - 29	24,54	21,12	27,35	25,29	23,74	26,04	24,4	21,5	30,7	28,97	22,27	33,72	23,46	19,78	25,27	21,8	18,5	23,9
30 - 34	24,76	21,75	27,23	26,24	21,83	28,93	25,4	23,1	29,5	27,76	22,99	31,36	24,37	20,70	26,29	20,5	18,5	21,8
35 - 39	27,02	23,38	29,64	28,19	25,60	29,59	28,5	24,3	34,4	30,42	24,24	35,13	26,69	23,33	28,38	22,2	18,8	24,0
40 - 44	26,29	23,71	27,98	28,92	29,67	28,62	27,4	25,6	29,8	31,03	24,94	35,56	24,08	21,73	25,23	22,4	17,4	24,9
45-49	29,76	26,54	31,92	31,90	28,83	33,21	30,5	25,5	39,5	33,12	26,95	37,06	28,55	29,83	28,04	26,2	23,9	27,4
50-54	27,63	25,97	28,52	30,16	33,69	28,85	29,8	27,9	31,9	29,41	20,00	35,01	25,98	26,80	25,75	24,3	22,7	25,1
55-59	31,88	30,09	32,77	34,50	44,22	31,54	33,4	31,2	35,7	37,71	30,36	41,53	30,21	24,30	31,86	27,4	25,5	28,3
60-64	29,32	26,05	30,88	32,03	31,65	32,16	28,6	27,6	29,6	35,35	27,95	38,64	27,27	22,22	28,97	27,0	23,6	28,5
65-69	33,34	29,69	34,81	36,24	46,66	33,97	34,1	32,8	35,1	39,96	34,18	42,42	31,52	24,51	33,47	30,3	23,7	33,6

Groupe d'âge	Burundi			Buhumuza			Bujumbura			Burunga			Butanyerera			Gitega		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
70-74	32,77	28,29	34,37	32,34	40,49	30,72	31,8	27,7	34,9	45,84	34,36	49,51	30,63	21,79	32,29	30,0	25,6	31,8
75-79	38,37	40,40	37,73	40,81	66,05	35,31	37,7	35,0	39,7	38,26	25,78	41,58	37,93	26,61	40,83	37,5	48,3	34,1
80-84	41,53	35,89	43,98	41,19	51,83	39,06	34,4	28,9	38,8	45,57	33,40	50,87	48,39	34,80	53,89	39,1	37,0	40,2
85-89	55,17	48,36	58,85	63,33	86,76	52,99	40,5	31,3	60,0	67,63	50,03	72,50	52,78	36,89	61,17	54,6	60,0	53,0
90-94	48,75	47,20	49,55	33,36	33,35	33,36	40,0	26,3	63,7	76,50	100,00	73,37	56,80	57,19	56,56	50,0	77,8	40,8
95 et plus	70,67	67,5	72,8	66,70	77,83	60,03	60,0	45,5	100,0	71,44	60,01	77,79	67,61	77,82	64,33	89,5	77,8	100,0

Annexe 1 : Rédacteurs du Rapport d'Analyse de l'EPC

1. NIYINYITUNGIYE Pacifique : Vice-Président du BCR ;
2. Yves Merlin MBOUYAP KAMTCHA : Expert International en EPC ;
3. KAYIRO Pierre Claver : Chef du Service « Méthodologie et Collecte », BCR ;
4. NGABIRANO Prosper : Chef du Service Communication et Sensibilisation, BCR ;
5. BUTOYI Aimable : cadre du BCR, Service « Méthodologie et Collecte », BCR ;
6. BUKURU Népomuscène : Cadre du BCR, Service « Méthodologie et Collecte, BCR » ;
7. NTAKIZONKIZA Gabriel : Cadre du BCR, Service « Méthodologie et Collecte », BCR ;
8. MBONICUYE Hermenegilde : cadre du BCR, Service « Analyse et Publication », BCR ;
9. NIBIGIRA Mélance : cadre du Service « Informatique et Traitement », BCR ;
10. MUGISHA Rodrique : cadre du Service « Informatique et Traitement », BCR ;
11. HARAGAKIZA Evode : cadre du Service « Informatique et Traitement », BCR ;
12. BIGIRIMANA Sylvère: UGP EAC Statistics Development and Harmonization Regional Project, INSBU.

B- CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES DES MEMBRES DU MENAGE A LA DATE DE L'ENQUETE POST-CENSAIRE									
EP01	EP02	EP03	EP04	EP05	EP06	EP07a	EP07b	EP08	EP09
N° d'ordre	Noms et prénoms	Quel est le lien de parenté de (NOM) avec le chef de ménage ?	Quel est le sexe de (NOM)	Quelle est la date de naissance de (NOM) ?	Quel est l'âge en années révolues de (NOM) ?	Statut de résidence de (Nom)		Statut de résidence de (Nom)	Etat matrimonial
Inscrivez le numéro d'enregistrement de l'individu dans le ménage	Enregistrez tous les membres du ménage y compris les visiteurs dans l'ordre suivant : 1. Chef de Ménage 2. Conjoint 3. Enfants communs aux conjoints en commençant par le plus jeune 4. Enfants non communs aux conjoints 5. Personnes apparentées au CM ou à son conjoint 6. Personnes non apparentées 7. Inscrivez les visiteurs en dernier lieu.	Cf. code EP03	1. Masculin 2. Féminin	Inscrivez le jour, le mois et l'année de naissance "Andika umunsi, ukwezi n'umwaka w'amavuka" <i>Si Jour/mois inconnu mettre 99</i> <i>L'année de naissance est obligatoire</i> <i>Si le mois et l'année de naissance déclarée passez a P07</i>	Quel est l'âge en années révolues de (NOM) ? <i>L'âge est obligatoire</i> <i>Insistez pour avoir l'âge</i>	(NOM) Vit-il habituellement dans ce ménage ? 1. Oui 2. Non	(Nom) A-t-il passé la nuit dernière dans ce ménage 1. Oui 2. Non	1= Resident present Si EP07a=1 et EP07b= 1 2=Resident Absent Si EP07a =1 et EP07b= 2 3=Visiteur Si EP07a =2 et EP07b= 1 A Exclure du ménage Si EP07a =2 et EP07b= 2 <i>Si visiteur, allez à l'individu suivant</i>	Quel est le statut matrimonial de NOM ? 0=Célibataire 1=Marié officiel monogame 2=Marié Coutume monogame 3=Marié officiel polygame 4=Marié Coutume polygame 5= Union libre 6=Divorcé(e) 7=Séparé(e) 8= Veuf (ve)
	« Andika amazina yase y'abasanzwe baba muri iyi nzu , hamwe n'abashitsi baharaye ». <i>Wahimikije urutonde rukurikira:</i>	[IZINA] afitaniye ubucuti ubuhe n'uwuramut swa uruga ?	[IZINA] ni umuhungu canke umukabwa?	[IZINA] yavutse ryari ? (Umusi , ukwezi n'umwaka) <i>Nimba umusi/Ukwezi atavyibuka, andika NSP Umwaka wamavuka ningombwa kuwandika</i>	[IZINA] amazina kwuzuka imyaka ingaha y'amavuka ka ?	[IZINA] asanzwe aha muri naha ruga?	[IZINA] yaraye ngaha mw'iri jara ryakaye?	Akaranga kuwo dusanze murugo 1= Uwo dusanzeho yaharaye kandi asanzwe ahaba nimba EP07a =1 na EP07b= 1 2=Uwusanzwe ahaba mugabo atariho yaraye nimba EP07a =1 na EP07b= 2 3=Ingenzi Yaharaye mugabo idasanzwe ahaba nimba EP07a =2 na EP07b= 1 Uwudaharugwa mumuryango: Nimba EP07a =2 na EP07b= 2	Mbega (Izina) ahagaze gute kuvyerekeye gushinga umuryango ? 0=Ntarubaka 1=Arubatswe biciye mumategeko 2=Arubatswe hatanzwe inkwano 3=Marié officiel polygame 4=Marié Coutume polygame 5=Ababana bakiranye 6= Yarahukanye biciye mumategeko 7=Yavanye nuwo babana bitaraca mumategeko 8=Uwuzuye mu muryango
		___/___/___	___/___	___/___/___ Jour Mois Année	___/___/___	___/___	___/___	___/___	___/___
		___/___/___	___/___	___/___/___ Jour Mois Année	___/___/___	___/___	___/___	___/___	___/___

Code pour la EP03 :

- | | |
|---------------------------|----------------------------------|
| 1=Chef de Ménage | 10= Neveu/niece |
| 2= Conjoint | 11= Oncle/Tante |
| 3= Fils/Fille | 12= Autre parenté du CM |
| 4= Petit fils/Fille | 13= Autre parenté conjoint du CM |
| 5= Père/mère | 14=Domestique |
| 6= Beau père/Belle mère | 0=Sans lien |
| 7= Frère/sœur | |
| 8= Beau frere/Belle soeur | |
| 9= Cousin/Cousine | |

STATUT DES MEMBRES DES MENAGES AU DENOMBTRMENT						
EP01	EP10	EP11a	EP11b	EP12	EP13	EP14
N° d'ordre	Statut (déclaratif) au dénombrement principal	Lieu au dénombrement principal		Raison de non dénombrement (pour les non recensés)	Statut au dénombrement principal (imputation automatique sur la base d'un algorithme)	Statut d'appariement (après collationnement)
<i>Inscrivez le numéro d'enregistrement de l'individu dans le ménage</i>	[Nom] a-t-il été recensé au dénombrement principal ? 1. Oui 2. Non 8. NSP <i>Si EP10 = 2 allez à EP12</i> <i>Si EP10 = 8 allez à EP13</i>	Est-ce que [Nom] a été recensé dans ce ménage ? 1. Oui 2. Non <i>Si EP11a = 1 allez à EP13</i>	Où [Nom] a-t-il été recensé au dénombrement principal ? 1. Autre ménage dans cette Colline /quartier 2. Autre ménage dans cette Zone 3. Autre ménage dans cette Commune de la même Province 4. Autre Province <i>Allez à EP13</i>	Pour quelle raison principal [Nom] n'a-t-il pas été recensé au dénombrement principal ? 1. Omis par l'agent recenseur 2. Ménage absent pendant la période du recensement 3. Indisponibilité dans le ménage 4. Oubli par le répondant 5. Refus du CM/des membre du ménage 6. Individu arrivé après le dénombrement principal 7. Né après le dénombrement principal 8. NSP	1. Recensé et enquêté 2. Omis 3. Né après le dénombrement principal 4. Arrivant (après le dénombrement principal) 5. Ne sait pas (indéterminé)	1. Recensé et enquêté 2. Omis 3. Né après 4. Nouveau venu (Arrivant) 5. Hors catégorie
<i>En kirundi</i>	[Naka] baramusansumye mwisansuma iheruka ? 1. Ego 2. Oya 8. Ntavyonzi Nimba EP10 = 2, Genda kuri EP12 Nimba EP10 = 8, genda kuri EP13	Mbega [Izina] yarasansumwe ari muri runo rugo ? 1. Ego 2. Oya Nimba EP11a = 1 Genda kuri EP13	Nihehe [Izina] Yasansumiwe muri uru rusanuma iheruka ? 1. Murundi rugo kuruyu mutumba/ Karitiye 2. Murundi rugowomuriyi zone 3. Murundi rugo muriyi Komine yomuriyi ntara 4. Muyindi ntara	Niyihe mvo nyamukuru [Izina] atasansumwe muri rusansuma iheruka ? 1. Yarasimbwe nuwajejwe rusansuma 2. Umuryango siho wari mugihe cibarura 3. Ntiyari mu rugo 4. Uwariko atanga inyishu yaramwibagiye 5. Uwuserukira urugo/Uwishura ntiyashatse gutanga inyishu 6. Yaje asanga ibarura ryazeze 7. Yavutse inyuma yibarura 8. Ntavyonzi		
	__	__	__	__	__	__
	__	__	__	__	__	__
	__	__	__	__	__	__
	__	__	__	__	__	__

DEPART (CHANGEMENT DE MENAGE OU DECES) SURVENU DANS LE MENAGE APRES LE DENOMBREMENT PRINCIPAL

DEP00. Y a-t-il des personnes qui vivaient dans le ménage au moment du dénombrement principal, qui ne sont plus dans le ménage maintenant ?

1. Oui 2. Non |__| |__| (Si DEP00=2 fin de l'interview)

DEP01. Si oui, combien sont-elles ? |__| |__|

Statut de dénombrement de chaque individu du ménage									
DEP02	DEP03	DEP04	DEP05	DEP07	DEP08	DEP09	DEP10	DEP11	DEP12
N° d'ordre	Noms et prénoms	Sexe	Lieu de résidence habituel au dénombrement principal	Situation de résidence au dénombrement principal?	Type de départ	Date de départ du ménage	Age au départ du ménage ou âge au décès	Statut de recensement	Statut d'appariement (après collationnement dans le système d'appariement)
<i>Inscrivez le numéro d'enregistrement de l'individu dans le ménage</i>	Inscrivez le(s) nom(s) et prénom(s) de chaque personne partie ou décédée qui vivaient dans le ménage au moment du dénombrement principal	<i>[Nom]</i> est de sexe masculin ou féminin ? 1. Masculin 2. Féminin	<i>[Nom]</i> vivait-il habituellement dans ce ménage au moment du dénombrement principal ? 1. Oui 2. Non <i>Si DEP05 = 1 allez à DEP07</i>	1 = Résident <i>(Si DEP05 = 1) ou (Si DEP05 = 2 et DEP06 = 1)</i> 2 = Non résident <i>Si DEP05 = 2 et DEP06 = 2</i> <i>DEP07 = 2 allez à l'individu suivant</i>	Pour quelle raison <i>[Nom]</i> n'est plus dans votre ménage ? 1. Changement de ménage 2. Décès	<i>Quelle est la date de changement de ménage ou du décès de [Nom]</i> <i>Si DEP09 n'est pas inclus entre le début dénombrement principal (2 septembre) et le début de l'EPC principale (-----), allez à l'individu suivant</i>	Quel âge avait <i>[Nom]</i> au moment de son départ ou son décès ?	<i>[Nom]</i> a-t-il été recensé au dénombrement principal avant son départ ou son décès ? 1. Recensé 2. Non recensé 8. NSP <i>Allez à l'individu suivant</i>	1. Apparié 2. Non apparié
<i>en kirundi</i>	Andika amazina yose yumuntu wese yagiye canke yitavye Imana	[Izina] Nigitsina gabo canke gore ? 1. Igitsina gabo 2. Igitsina gore	[Izina] Yoba yarasanzwe aba muri runo rugo Mugihe c'ibarura rihanka ? 1. Ego 2. Oya		Niyihe mvo yatumye [Izina] atakiri muri runo rugo wanyu ? ? 1. Yarahinduye urugo 2. Yaritavyimana	<i>Niyihe tariki [Izina]yahinduye urugo canke yitabiyeko Imana</i>	Quel âge avait [Izina] Yarafise imyaka ingaha yahindura urugo canke yitaba Imana	[Izina] bari baramubaruye baramusansumye mwibarura rihanka imbere yuguhindura urugo canke imbere yo kwitabimana? 1. Yarasansumwe 2. Ntiyasansumwe 8. ntavyonzi	
		__	__	__	__	___/___/___ Jour Mois Année	__ __ __	__	__
		__	__	__	__	___/___/___ Jour Mois Année	__ __ __	__	__

Page 5 sur 5

ANNEXE 3 Personnel de supervision

No	Nom et prénom	Qualité du personnel
1	NDAYISHIMIYE Nicolas	Président du BCR
2	NDAYITWAYEKO Jean	Vice-Président du BCR
3	MANIRAKIZA Pierre Claver	Directeur Technique du BCR
4	NOUETAGNI Samuel	Conseiller Technique Principal
5	MBOUYAP KAMTCHA Yves Merlin	Consultant International en EPC
6	KAYIRO Pierre Claver ;	Chef de service Méthodologie au BCR
7	NGABIRANO Prosper	Chef de service communication au BCR
8	NIBIGIRA Mélance ;	Cadre du service Informatique et Traitement au BCR
9	NTAKIZONKIZA Gabriel	Cadre du service Méthodologie au BCR
10	BUTOYI Aimable	Cadre du service Méthodologie au BCR
11	BUKURU Népomucène	Cadre du service Méthodologie au BCR
12	NIYONZIMA Merthus	Cadre du service Communication au BCR
13	MBONICUYE Hermenégilde	Cadre du service Analyse et publication au BCR
14	HARAGAKIZA Evode	Cadre du service Informatique et Traitement au BCR
15	BIZIMANA Jean Pierre	Cadre de l'INSBU /Superviseur
16	NDAYIRAGIJE Claver	Cadre de l'INSBU /Superviseur
17	NTAKARUTIMANA Jean Marie	Cadre de l'INSBU /Superviseur
18	NDORERE Jean de Dieu	Cadre de l'INSBU /Superviseur
19	HIMBAZIMANA Gaspard	Cadre de l'INSBU /Superviseur
20	NIYONGABO DISMAS	Cadre de l'INSBU /Superviseur
21	NDIHOKUBWAYO Adrien	Cadre de l'INSBU /Superviseur
22	NIZEYIMANA Alexis	Cadre de l'INSBU /Superviseur
23	KWIZERA Abraham	Cadre de l'INSBU /Superviseur
24	NDUWIMANA Angelos	Cadre de l'INSBU /Superviseur
25	NDAYISHIMIYE Déus	Cadre de l'INSBU /Superviseur

No	Nom et prénom	Qualité du personnel
26	NIHORIMBERE Protais	Cadre de l'INSBU /Superviseur
27	SABUKUNZE Martin	Cadre de l'INSBU /Superviseur
28	MBONERANE Richard	Cadre de l'INSBU /Superviseur
29	MUNEZERO Chanella	Cadre de l'INSBU /Superviseur
30	BIZIMANA Raphaël	Cadre de l'INSBU /Superviseur
31	NDAYAHOZE Triphine	Cadre de l'INSBU /Superviseur
32	KAMIKAZI Médiatrice	Cadre de l'INSBU /Superviseur

ANNEXE 4 Personnel de collecte

N°	COMMUNES	ZONES	COLQTR	CODEZD	MILIEU	EQPE	AGENTS ENQUETEURS	CHEF D'EQUIPE	AGENT D'APPARIEMENT
1	MUGINA	BUTAHANA	MUHUNGU	207021052048	rural	1	MANIRAKIZA EMMANUELINE	BIGIRIMANA CLAUDE	NDUWAYO ERNEST
2	MUGINA	BUHORO	BUHORO	207011011005	urbain	1	NIYOKWIZEA CHADRACK		
3	MUGINA	RUBONA	RUBONA	207061052176	rural	1	IRANGABIYE NELLY - CLAIRE		
4	CIBITOKÉ	CIBITOKÉ	QR KARURAMA	203022041063	urbain	2	KWIZERA NADINE	IRAKOZE ALINE	NDABITEZIMANA FERDINAND
5	CIBITOKÉ	RUGOMBO	SAMWE	203061041224	urbain	2	NSENGUMUREMYI JEAN CLAUDE		
6	CIBITOKÉ	RUKANA	RUHWA	203071042271	rural	2	NGIRAMUGISHA PROSPER		
7	BUKINANYANA	NDORA	NYARUBUGU	202081092269	rural	3	GAHIMBARE BLANDINE	DUSABE RENE	NIJIMBERE JACQUES
8	BUKINANYANA	BUZIRASAZI	JERAMA	202041032137	rural	3	NZOYISABA EGIDE		
9	BUKINANYANA	NDAVA	NDAVA	202071041210	urbain	3	NIYONGABO MAURICE		
10	BUBANZA	BUBANZA	QR RUVUMVU	201012051044	urbain	4	NIYONSABA DANIEL	NIHORIMBERE KESSIA	NIJIMBERE FLORENT
11	BUBANZA	MURAMBA	NGARA	201051092155	rural	4	MANIRAMBONA AUGUSTIN		
12	BUBANZA	BUVYUKO	CIMBIZI	201021012046	rural	4	NIRAGIRA RICHARD BRUNEL		
13	MPANDA	BUTANUKA	BUTANUKA	205021012049	rural	5	NDAYIZEYE FERDINAND	HARERIMANA HONORINE	BUKEYENEZA CLAUDE
14	MPANDA	MUSENYI	MUSENYI	205061022226	rural	5	BAYISABE MARCEL		
15	MPANDA	MPANDA	GAHWAZI	205041011135	urbain	5	MANIRUMVA PONTIEN		

N°	COMMUNES	ZONES	COLQTR	CODEZD	MILIEU	EQPE	AGENTS ENQUETEURS	CHEF D'EQUIPE	AGENT D'APPARIEMENT
16	MPANDA	BURINGA	BURINGA	205011011007	urbain	5	NYABENDA RIZIKI		
17	NTAHANGWA	KAMENGE	QR SONGA	210062071399	urbain	6	SINDAYIGAYA ANTOINE	NIZIGIYIMANA NOEL	KAMANA ELLA
18	NTAHANGWA	KAMENGE	QR SONGA	210062071399	urbain	6	NIYONYISHU MAGNIFIQUE		
18	NTAHANGWA	CIBITOKI	QR BUHURIRO	210032011139	urbain	6	IRAKOZE MAGNUSSINE		
19	NTAHANGWA	RUKARAMU	QR RUVYAGIRA	210132051841	urbain	6	UWIZEYE MARIE GORETH		
20	NTAHANGWA	RUBIRIZI	GAHWAMA	210121022703	rural	7	MIZERO MONIA	ICOYITUNGIYE DELICIA	IRANKUNDA NADEGE
21	NTAHANGWA	RUBIRIZI	GAHAHE	210121011695	urbain	7	TUYISABE DONAVINE		
22	NTAHANGWA	RUBIRIZI	GAHAHE	210121011695	urbain	7	NIBIZI JEAN LUC		
22	NTAHANGWA	KINAMA	QR MUYINGA	210072101523	urbain	7	IYOMANA AUDREY		
23	NTAHANGWA	GIHOSHA	QR NYABAGERE	210052051276	urbain	8	MPOZAGARA FIACRE	MUNYEMANA GYSLAINE	NKURUNZIZA MARIE DIVINE
24	NTAHANGWA	GIHOSHA	QR NYABAGERE	210052051276	urbain	8	MUNEZERO DANCILE		
24	MUKAZA	MUKAZA	QR KIRIRI	209032021074	urbain	8	DUSENGIMANA DORINE		
25	MUKAZA	BUYENZI	QR RUVUMERA	209012021013	urbain	8	MVUYEKURE JEREMIE		
26	MUKAZA	MUYIRA	MUYIRA	209041062119	rural	9	SIBOMANA ADRIEN	DUSHIME NOELLA GLORIA	NDAYIKEZA MELANCE
27	MUGERE	MUSAGA	QR GITARAMUKA	206082021307	urbain	9	TUYIKEZE LISE MERYL		
28	MUGERE	MUSAGA	QR GITARAMUKA	206082021307	urbain	9	SHINGIRO CLAYTON		
28	MUGERE	KANYOSHA	QR KAJIJI	206042031149	urbain	9	HARERIMANA JEANNETTE		
29	MUGERE	RAMBA	GAKUNGWE	206091012361	rural	10	TWAYISAVYE PASCAL	BUKEYENEZA MICHELLINE	NIYONZIMA ALOYS
30	MUHUTA	GITAZA	GASANGE	208031012033	rural	10	NIHORIMBERE BELYSE		

N°	COMMUNES	ZONES	COLQTR	CODEZD	MILIEU	EQPE	AGENTS ENQUETEURS	CHEF D'EQUIPE	AGENT D'APPARIEMENT
31	MUGERE	RUZIBA	NYABUGETE	206111041469	urbain	10	NISHIMWE ASTERE		
32	MUGERE	RUZIBA	NYABUGETE	206111041469	urbain	10	NIRAGIRA SPES		
32	RWIBAGA	MUKIKE	RURAMBIRA	211071032081	rural	11	IRADUKUNDA DENIS		
33	RWIBAGA	NYABIRABA	MUSENYI	211091031126	urbain	11	NSHIMIRIMANA CLARISSE		
34	MUGERE	GOMVYI	MURAMBI	206021062036	rural	11	NSENGIYUMVA EMILE	NSHIMIRIMANA SYLVESTRE	TWAGIRAYEZU FRANCINE
35	RUMONGE	BURAMBI	GAHINDA	306021032041	rural	12	SINDAYIKENGERA HAMZA	NKURUNZIZA JOSELYNE	INGABIRE ESTELLA
36	RUMONGE	KIZUKA	KAGONGO	306061022182	rural	12	NIYOKINDI ALAIN RAELE		
37	MUHUTA	MAGARA	MAGARA	208041041085	urbain	12	NDUWIMANA GERARD		
38	RUMONGE	MUDENDE	GASENYI	306101012307	rural	13	IRAMBONA SIMEON		
39	RUMONGE	RUMONGE	QR BIRIMBA	306122011363	urbain	13	NIZIGIYIMANA VIANNETTE		
40	RUMONGE	RUMONGE	QR BIRIMBA	306122011363	urbain	13	NDIHOKUBWAYO EMELYNE		
40	RUMONGE	RUMONGE	QR RUKINGA	306122071425	urbain	13	BUTOYI HUSSEIN	NTIHEMUKA PATIENCE	NZOYISABA JONATHAN
41	NYANZA	MUYANGE	NYABUTARE	305111032312	rural	14	IRANKUNDA JACQUELINE	NTIRAMPEBA GORDIEN	ITERITEKA ODON
42	NYANZA	KAZIRABAGENI	BUHEKA	305061022150	rural	14	NIYONKURU ALEXANDRE		
43	NYANZA	NYANZA	QR BUKEYE	305122061364	urbain	14	BAYUBAHE CHANTAL		
44	MAKAMBA	KIBAGO	JIMBI	302111012272	rural	15	GISANINTWARI METHODE		
45	NYANZA	MABANDA	QR NYABUSUNZU	305072101208	urbain	15	MUKESHIMANA ALINE		
46	NYANZA	GITARA	MUSENYI	305021032039	rural	15	NAHIGOMBEYE JOSELYNE	DUKENGURUKE BELYSE	NITANGAVYOSE FULGENCE
47	MAKAMBA	GATABO	BUGA	302061012127	rural	16	NDUWAMUNGU PHILBERT		MFATUKOBIRI JEAN MARIE

N°	COMMUNES	ZONES	COLQTR	CODEZD	MILIEU	EQPE	AGENTS ENQUETEURS	CHEF D'EQUIPE	AGENT D'APPARIEMENT
48	MAKAMBA	KAYOGORO	QR SWAHILI	302102091269	urbain	16	NAHIMANA JEAN BOSCO	KANYAMUNEZA GLORIA NOVIA	
49	MAKAMBA	BUKEYE	GIKAMA	302011032010	rural	16	KEZAKIMANA LYNDA		
50	ISARE	MAGEYO	GITWE	204031022058	rural	17	NDIKUMANA GILBERT		
51	ISARE	RUSHUBI	NYARUMPONGO	204061042140	rural	17	IRANKUNDA JOSIANE		
52	ISARE	RUSHUBI	RUSHUBI	204061051145	urbain	17	NIZIGIYIMANA JEANINE	NDAYISHIMIYE RICHARD	KABURA PROSPER
53	BURURI	RUTOVU	KIJIMA	301111012184	rural	18	KEZUMUREMYI PLACIDE	NDAYIHIMBAZE ELYSEE	NIYONIZIGIYE DIEUDONNE
54	BURURI	RUTOVU	MUZENGA	301111051194	urbain	18	NIZIGIYIMANA DONATHILE		
55	BURURI	BURUNGA	KIGANDA	301051022081	rural	18	NIYOKWIZERA IMMACULEE		
56	RUTANA	BUKEMBA	KABANGA	307011032041	rural	19	IRAKOZE CHANELLE		
57	RUTANA	RUTANA	QR MAJAMBERE	307092121244	urbain	19	NYANDWI FREDERIC		
58	RUTANA	KINZANZA	KINZANZA	307051042145	rural	19	NKUNZIMANA ESTHER	NDARENGUTSE FABRICE	NDUWIMANA JULES
59	MUSONGATI	BUTEZI	BUTEZI	304011022019	rural	20	NIYUBUNTU FIDELITE	NDAYIKENGURUKIYE KENNY	NGENDAKURIYO LEONCE
60	MUSONGATI	BUTEZI	KABINGO	304011031028	urbain	20	NTAYOBATAVUGA REVERIEN		
61	MUSONGATI	GIHARO	KANYERERWE	304041052135	rural	20	NSENGIYUMVA DIEUDONNEE		
62	MUSONGATI	MUSONGATI	RUNYONI	304091072249	rural	21	NIRAGIRA NESTOR		
63	GISHUBI	BUKIRASAZI	BUKIRASAZI	502011011003	urbain	21	NITUNGA DIEUDONNE		
64	GISHUBI	GISHUBI	REMERA	502051072097	rural	21	NSABIMANA GORDIEN	HATUNGIMANA RICHARD	HATUNGIMANA FIRMIN
65	GISHUBI	RYANSORO	NTUNDA	502151042293	rural	22	NGABIRANO FRANCIS	ITERITEKA GODEFROID	IRANKUNDA DIEUDONNE

N°	COMMUNES	ZONES	COLQTR	CODEZD	MILIEU	EQPE	AGENTS ENQUETEURS	CHEF D'EQUIPE	AGENT D'APPARIEMENT
66	MATANA	KIRYAMA	KIRYAMA	303051032062	rural	22	ARAKAZA ADOLPHE		
67	MATANA	MATANA	MATANA	303071031100	urbain	22	NDAYIKENGURUKIYE INNOCENT		
68	MWARO	BISORO	MUSUMBA	507011052014	rural	23	SINDIMWO JACQUES		
69	NYABIHANGA	RUSAKA	MARTYAZO	508111042178	rural	23	KABURA JACQUELINE		
70	MATANA	NYAGASASA	NYAMUGARI	303121042183	rural	23	MUHIMPUNDU GENTILLESSE	BUKEYENEZA ANABELLE	NGABIGANJE CAUSERIE
71	NYABIHANGA	MUNAGO	MUNAGO	508051052077	rural	24	NDAYIGINE JEAN CLAUDE	GAHIMBARE YVONNE	NIYONGABO PROSPER
72	MWARO	MUYEBE	GITUNGA	507071022101	rural	24	NTIHEBUWAYO MARIE CHANTAL		
73	MWARO	MUYEBE	MIGENDE	507071031102	urbain	24	NDAYISABA FERDINAND		
74	NYABIHANGA	FOTA	FOTA	508011011001	urbain	25	NIJIMBERE ERIC		
75	KIGANDA	RENGA	RUBUMBA	505071032130	rural	25	ISHIMWE AUDRY NOEL		
76	KIGANDA	GATABO	KIVYEYI	505031012046	rural	25	MANIRAKIZA DIEUDONNE	MUGISHA OLESTA	NINTUNZE ARON
77	KIGANDA	GATABO	MURAMBI	505031031057	urbain	26	HATUNGIMANA JUDITH	IGIRANEZA DON AXEL	NDAYISABA SERVAT
78	MURAMVYA	MURAMVYA	MURAMVYA	506051051122	urbain	26	UWAMBAJE BENIGNE		
79	MURAMVYA	BUKEYE	RWETETO	506021042050	rural	26	NDUWARUGIRA DIANE		
80	MUHANGA	BISHA	BISHURI	406011022004	rural	27	HATUNGIMANA VINCENT		
81	MATONGO	NINGA	NINGA	405091042240	rural	27	NDIKUMANA JEAN CLAUDE		
82	MURAMVYA	NYARUCAMO	BUHORWA	506061012145	rural	27	NIYOKWIZERA MARIE CHANTAL	NEMERIMANA CARINE	BIGIRINEZA SIMON
83	MATONGO	RUGANZA	RUGANZA	405111111305	urbain	28	NDUWAYEZU ESPERANCE	NSHIMIRIMANA DAPHROSE	IRAKIZA METHODE
84	MATONGO	BUSANGANA	BURARANA	405031012044	rural	28	RUZOBAVAKO HONORINE		

N°	COMMUNES	ZONES	COLQTR	CODEZD	MILIEU	EQPE	AGENTS ENQUETEURS	CHEF D'EQUIPE	AGENT D'APPARIEMENT
85	MATONGO	KABUYE	KINYOVU	405061042144	rural	28	NDAYIKENGURUKIYE MARIUS		
86	GITEGA	BUHINDA	RUHANZA	503021092060	rural	29	NIYONKURU CECILE		
87	GITEGA	MURENDA	RUTANGANIKA	503121092390	rural	29	BUKURU MARIE ALICE		
88	GISHUBI	MUGARURO	MUGARURO	502101062195	rural	29	HABONIMANA GILAINE	IRAKOZE BELYSE	IRANKUNDA GISLAINE
89	GITEGA	RUTEGAMA	QR SONGA	503142111549	urbain	30	NDAYIKENGURUKIYE MICHELINE	KWIZERA BERNADETTE	NTIHEMUKA NINA ANABEL
90	GITEGA	MARAMVYA	SIMBA	503081102252	rural	30	BUKEYENEZA YVES		
91	GITEGA	NYAMUGARI	QR RANGO	503132091460	urbain	30	NDAYISENGA EMMANUELLA		
92	GITEGA	NYAMUGARI	QR RANGO	503132091460	urbain	30	NDAYIZEYE EVODE		
92	SHOMBO	NYARURAMBI	KIGORA	509101012220	rural	31	KANEZA GAELLA		
93	GITEGA	MUNGWA	QR NTOBWE	503112101366	urbain	31	NDACAYISABA PROSPER		
94	GITEGA	KABANGA	MUYANGE	503051072153	rural	31	NDAYIZEYE FLORENCE	ISHIMWE ANGE NICOLE	NIYONGABIRE THIERY
95	SHOMBO	GATONDE	GITUBU	509011062030	rural	32	NDAYIKENGURUTSE CELESTIN	NIYOGUSENGA EVELYENE	NDUWAYEZU AMELIE
96	SHOMBO	MASAMA	RWINKA	509051052121	rural	32	NIBASUMBA GODELIEVE		
97	SHOMBO	NYABIKERE	QR GATAMBA	509092081217	urbain	32	MINANI VINCENT		
98	BUGENDANA	MUTOYI	NYAKERU	501061042225	rural	33	NDUWAYEZU VIOLETTE		
99	BUGENDANA	GITONGO	MASANGO	501031022093	rural	33	NDACAYISABA GENAIDE		
100	BUGENDANA	MUTAHO	MUTAHO	501051031154	urbain	33	NIYONSABA DENISE	NZOHABONIMANA BONIFACE	AHISHAKIYE CHARLES
101	GISURU	NDEMEKA	ITABA	105051042216	rural	34	NIYOGUSHIMWA ELYSE	NIMFASHA CLEOPHAS	NDAYIKEZE EGIDE
102	GISURU	KABANGA	RUVERI	105021072095	rural	34	NSENGIYUMVA JEAN BOSCO		

N°	COMMUNES	ZONES	COLQTR	CODEZD	MILIEU	EQPE	AGENTS ENQUETEURS	CHEF D'EQUIPE	AGENT D'APPARIEMENT
103	GISURU	KINYINYA	KINYINYA	105031061129	urbain	34	NZOYIKORERA ELYVANIE		
104	GISURU	NYABITSINDA	NYABITSINDA	105071082331	rural	35	NIYOMUGAVYI THERENCE		
105	BUTAGANZWA	MURIZA	MURIZA	101041081095	urbain	35	NIYONZIMA CHRISTINE		
106	BUTAGANZWA	MURIZA	KIYABU	101041072087	rural	35	SABUSHIMIKE RENEE	NAHAYO PAPIAS	NDAYIRAGIJE SIMEON
107	RUYIGI	KIRAMBI	BIGOMBO	107051012106	rural	36	HORUGAVYE ALAIN MOZART	UWIMANA MAXIME	IGIRUKWISHAKA DESIRE
108	RUYIGI	RUYIGI	RUYIGI	107091081229	urbain	36	NDAYISABA JEDIDJA		
109	RUYIGI	RUYIGI	NYARUNAZI	107091052219	rural	36	NIYOMUKUNZI SALAISE		
110	GISAGARA	TWINKWAVU	GISORO	104091012294	rural	37	KEZAKIMANA VANESSA		
111	CANKUZO	CANKUZO	CANKUZO	103011011006	urbain	37	NDAGIJIMANA VIATEUR		
112	CANKUZO	CANKUZO	NYAKIVUMU	103011142053	rural	37	BIKORIMANA ERIC	NIYONZIMA SYLVIE	NITANGA NADINE
113	GISAGARA	CAMAZI	MUZIRE	104021042080	rural	38	MINANI VIATEUR	BAKUNDUKIZE SOLANGE	MBONIGABA CLOTILDE
114	GISAGARA	MISHIHA	MISHIHA	104061032191	rural	38	NIYUKURI FLORIBERT		
115	GISAGARA	MUGERA	MUGERA	104051031166	urbain	38	NSHIMIRIMANA CHRISTOPHE		
116	CANKUZO	MINYARE	KAVUMU	103041022138	rural	39	DUTERAME ELAM		
117	KARUSI	MUTUMBA	RABIRO	504121032329	rural	39	NIJIMBERE ORNELLA		
118	KARUSI	BUHINYUZA	KANYANGE	504041042134	rural	39	CIMPAYE CONSOLATE	IRADUKUNDA SIMPLICE	NDACAYISABA JEAN CLAUDE
119	KARUSI	NYAMUGARI	QR NYAMUGARI	504142031374	urbain	40	NININHAZWE DYSE NOELLA	DUSABEYEUZU EPIMAC	NSABIYAREMYE BARAKA
120	KARUSI	BUGENYUZI	GASHANGA	504011042024	rural	40	MUNEZERO ELIE		
121	KARUSI	KIBUMBWE	MUGENDE	504081032229	rural	40	BAYUBAHE BENJAMIN		

N°	COMMUNES	ZONES	COLQTR	CODEZD	MILIEU	EQPE	AGENTS ENQUETEURS	CHEF D'EQUIPE	AGENT D'APPARIEMENT
122	MUYINGA	MUYINGA	QR KIBOGOYE	106142101439	urbain	41	ADIDJA AMISSI	AKAYO STAEL	AHINDAVYI ELOI
123	MUYINGA	CUMBA	KIRINGANIRE	106031052083	rural	41	NZEYIMANA AMINA		
124	MUYINGA	RUGABANO	GISUMA	106151032499	rural	41	NDUWARUGIRA JEROME		
125	BUTIHINDA	GITERANYI	RUGESE	102071062237	rural	42	NISHEMEZWE DYNAMIQUE	KUBWIMANA EMERICK	NIZIGAMA JEAN CLAUDE
126	BUTIHINDA	RUZO	KIDASHA	102121042432	rural	42	NIYOMUGAVYI GEDEON		
127	BUTIHINDA	MASAKA	NGOMO	102091052338	rural	42	NIYOKWIZERA ODE		
128	MUYINGA	MUNAGANO	NTAMBA	106111052325	rural	43	KIGEME AISHA	KAMIKAZI JANVIERE	RIYAZIMANA DESTHERE
129	BUTIHINDA	BUTARUGERA	NTARUKA	102011052030	rural	43	GIRUKWISHAKA PASCAL		
130	BUTIHINDA	BUVUMBI	MASAKA	102041042122	rural	43	ABIMANA VIANNEY		
131	KAYANZA	KAYANZA	QR MUSAVE	402042111158	urbain	44	IRAMPAYE NOELLA	UWINEZA SANDRINE	KIVICIMANA THIMOTEE
132	KAYANZA	KAYANZA	QR MUSAVE	402042111158	urbain	44	KOMEZUSENGE ANNE MARIE		
132	KAYANZA	NYABIHOGO	MUHWEZA	402091022287	rural	44	MPAWENAYO CYRIAQUE		
133	KAYANZA	JENE	RYAMUKONA	402011092026	rural	44	HABARUGIRA ONESPHORE		
134	MUYINGA	HIGIRO	NYUNGU	106061062204	rural	45	UWIMANA ESTELLA	KAMPIMBARE DARLENE	HABONIMANA JOEL
135	BUTIHINDA	GASHOHO	MURUTA	102051081172	urbain	45	NDAYISHIMIYE BELYSE		
136	KIREMBA	MUSASA	BUHAMA	403081012216	rural	45	NKUNZIMANA DESIRE		
137	BUSONI	NYAGISOZI	MUVYUKO	401131032344	rural	46	NSABIYUMVA ELIEZER	BIZIMANA JACQUES	BUNANI HILAIRE
138	BUSONI	KABANGA	KIDIDIRI	401091052247	rural	46	BIGIRIMANA BIJOUX		
139	BUSONI	BUSONI	GATARE	401041021091	urbain	46	NIYOMWUNGERE JEAN MARIE		

N°	COMMUNES	ZONES	COLQTR	CODEZD	MILIEU	EQPE	AGENTS ENQUETEURS	CHEF D'EQUIPE	AGENT D'APPARIEMENT
140	NGOZI	BUHIGA	KINYANA	407011041016	urbain	47	HABOGORIMANA JEAN MARIE		
141	NGOZI	BUHIGA	MAKOMBE	407011052018	rural	47	IZONYONGERA LAURENDINE		
142	KAYANZA	MPARAMIRUNDI	GITEMEZI	402051042176	rural	47	BEZA NOULLA MARIE BELISE	NIYONGERE JEANINE	IRANKUNDA FRANCIS
143	MUHANGA	MUHANGA	RUSHENZA	406051102140	rural	48	ISHEMEZWE BIENFAITRICE	NYIRANEZA CONSOLATE	HAVYARIMANA PATRICK
144	MUHANGA	MUHANGA	MUHANGA	406051051126	urbain	48	NSHIMIRIMANA PRISCILLE		
145	NGOZI	MIVO	MIVO	407061082140	rural	48	NGABONZIZA EMMANUEL		
146	TANGARA	MUSENYI	NYAGASEBEYI	408071081150	urbain	49	NDIHOKUBWAYO PACIFIQUE		
147	TANGARA	TABA	NKOTO	408121042263	rural	49	NSHIMIRIMANA BEATRICE	HABONIMANA SYMPHORIENNE	MIBURO DIOMEDE
148	TANGARA	KABUYE	KABUYE	408041022064	rural	49	IRAKOZE FRANCINE		
149	KIRUNDO	KIRUNDO	QR KUMAHORO	404122041280	urbain	50	NTAHONKIRIYE JUSTIN	DUHAWENIMANA ANGELIQUE	NIKIZA FISTON
150	KIRUNDO	KIGINA	KIGINA	404091042215	rural	50	MUTIMUKEYE SANDRINE		
151	KIRUNDO	MUGENDO	RUTAGARA	404141082363	rural	50	NGENDAHAYO FABRICE		
152	BUSONI	BWAMBARANGWE	KABUYENGE	401051042139	rural	51	IRAKOZE SOLANGE		
153	BUSONI	BUGORORA	KADUDURI	401021032033	rural	51	YAMUREMYE ALICE		
154	KIRUNDO	RUSHUBIJE	RUSHUBIJE	404191062494	rural	51	MUKESHANTORE JOSELYNE	CAKWERI LOIC BIENFAIT	BIBONIMANA JEAN BELTRAND
155	KIRUNDO	GASHINGWA	KAVUMU	404051032092	rural	52	MANARIYO ADAM	NIYOMWUNGERE STEPHANIE	NIYUKURI ABEL
156	KIREMBA	GAKERE	KIYANGE	403041062105	rural	52	IRANKUNDA ALINE		
157	KIREMBA	MARANGARA	GISEKURO	403071021187	urbain	52	TUYISHIME SAMUEL		
158	TANGARA	NGOMA	BUTAHA	408081012164	rural	53	AHISHAKIYE DAMIEN	NDITIJE CADEAU FLERY	IZOMPA VALEUR

N°	COMMUNES	ZONES	COLQTR	CODEZD	MILIEU	EQPE	AGENTS ENQUETEURS	CHEF D'EQUIPE	AGENT D'APPARIEMENT
159	KIREMBA	NYAMURENZA	NYARUSANGE	403101112333	rural	53	NIYIBIGIRA JEAN		
160	NGOZI	NGOZI	QR KINYAMI	407102051261	urbain	53	IZONKIZA ALIDA		
161	NGOZI	NGOZI	QR KINYAMI	407102051261	urbain	53	NKESHABAHIZI GERARD		